Insertion professionnelle des diplômés de DESS

Promotions 1997-1998
1998-1999
1999-2000

ORESB (Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne) – **2006**

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités bretonnes (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé l'envoi des questionnaires.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES REPONDANTS 9

I. Profil des répondants 10

A. Variable « sexe » 10

B. Age au moment de l'inscription en DESS 10

II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du DESS 11

A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalent 11

B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en DESS 12

C. La formation de DESS 12

D. Durée des études universitaires DESS inclus 14

E. Interruption d'études 14

CHAPITRE 2 : LE DEVENIR DES DIPLOMES 15

I. Situation 6 mois après l'obtention du DESS 16

II. Situation 18 mois après l'obtention du DESS 17

III. Situation 30 mois après l'obtention du DESS 17

CHAPITRE 3 : LES POURSUITES D'ETUDES APRES LE DESS 20

CHAPITRE 4 : LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES EN EMPLOI 25

I. Situation professionnelle des diplômés issus de la formation initiale 26

A. Modalités d'insertion professionnelle 27

B. Caractéristiques de l'emploi 28

C. Lieu d'exercice de l'emploi 35

D. Appréciation du dernier emploi occupé 36

II. Situation professionnelle des diplômés issus de la formation continue 39

A. Modalités d'insertion professionnelle 39

B. Caractéristiques de l'emploi 40

C. Lieu d'exercice de l'emploi 43

D. Appréciation de l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS 44

CONCLUSION 47

GLOSSAIRE 49

TABLE DES MATIERES 51

ANNEXE 1 : REPARTITION DES DESS PAR SECTEUR ET PAR UNIVERSITE 53

FICHES PAR DOMAINES PROFESSIONNELS 55

INTRODUCTION

Le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) est un diplôme national à finalité professionnelle, créé en 1974 (arrêté du 16 avril 1974). Il sanctionne à Bac + 5 une formation spécialisée préparant directement à la vie professionnelle. Désormais il constitue la voie professionnelle du cursus master, crée en avril 2002 pour répondre à l'harmonisation des formations dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Cette étude régionale, réalisée par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB), porte sur 3 promotions de DESS : 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000.
Les diplômés ont été interrogés sur leur situation 2 ans et demi après l'obtention de leur diplôme, soit :

- la situation au 1er janvier 2001 pour les étudiants de la promotion 1997-1998,
- la situation au 1er janvier 2002 pour les étudiants de la promotion 1998-1999,
- la situation au 1er janvier 2003 pour les étudiants de la promotion 1999-2000.

L'envoi des questionnaires, le recueil des données et les relances (courrier, téléphone) ont été effectués par les quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute Bretagne).

Pour cette étude régionale, l'intégralité de la saisie informatique des questionnaires a été réalisée par la chargée de mission de l'ORESB. Toutefois, compte tenu du nombre important de DESS ouverts à l'Université de Rennes 1, seul un échantillon de 6 DESS a été retenu dans cette étude régionale[1]. La prochaine enquête portera sur l'ensemble des DESS des 4 universités.
Le retard de cette publication est dû à des mouvements de personnel et à une restructuration de l'Observatoire Régionale.

Cette étude régionale porte donc sur 24 DESS, 1391 diplômés ont été interrogés. 779 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 56%.
Les 44% de non-réponses peuvent présenter un biais dans cette étude. En effet, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que les populations répondante et non-répondante présentent des caractéristiques identiques ou différentes. D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés dans cette étude portent donc uniquement sur la population répondante (56%).
L'ORESB précise que certaines données, portant sur des effectifs réduits (notamment concernant les poursuites d'études après le DESS et la situation professionnelle des diplômés issus de la formation continue), ne sont pas statistiquement significatifs et sont donc exprimés en chiffres.

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur professionnel [2].
L'analyse permet de dégager 4 grands thèmes :

- la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- leur situation 6 mois, 18 mois et 30 mois après l'obtention de leur diplôme (II).
- les poursuites d'études après l'obtention du DESS (III)
- la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV)

[1] La totalité des DESS de l'Université de Rennes 1 (27 diplômes) a été interrogé par le SUIO de Rennes 1.

[2] Nous avons procédé à une classification des DESS en domaines professionnels, afin de permettre une meilleure lisibilité de l'analyse. Les 24 DESS sont ainsi répartis en 11 secteurs professionnels.

CHAPITRE 1 :

Présentation des répondants

I. Profil des répondants

A. Variable « sexe »

779 diplômés ont répondu à cette enquête, soit 410 femmes (53%) et 367 hommes (47%). 2 individus n'ont pas souhaité répondre à cette question.

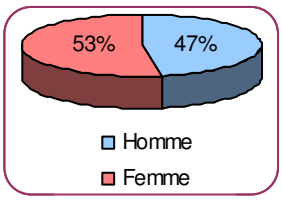

B. Age au moment de l'inscription en DESS

64,5% étaient âgés de moins de 25 ans au moment de l'inscription en DESS.
35,5% avaient une tranche d'âge comprise entre 25 et 61 ans.

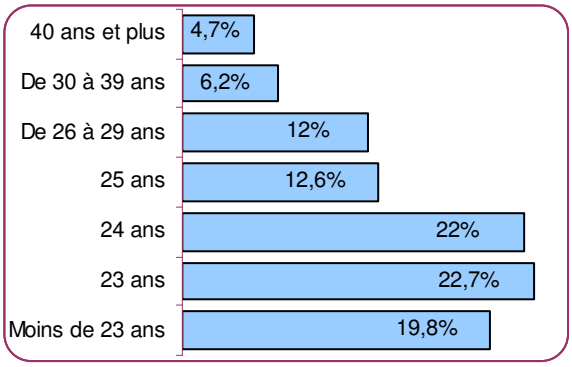

On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en DESS.

86% des diplômés inscrits en formation initiale avaient moins de 26 ans.
Leur âge médian était de 24 ans

81% des diplômés inscrits en formation continue étaient âgés de 30 ans et plus.
Leur âge médian était de 36 ans

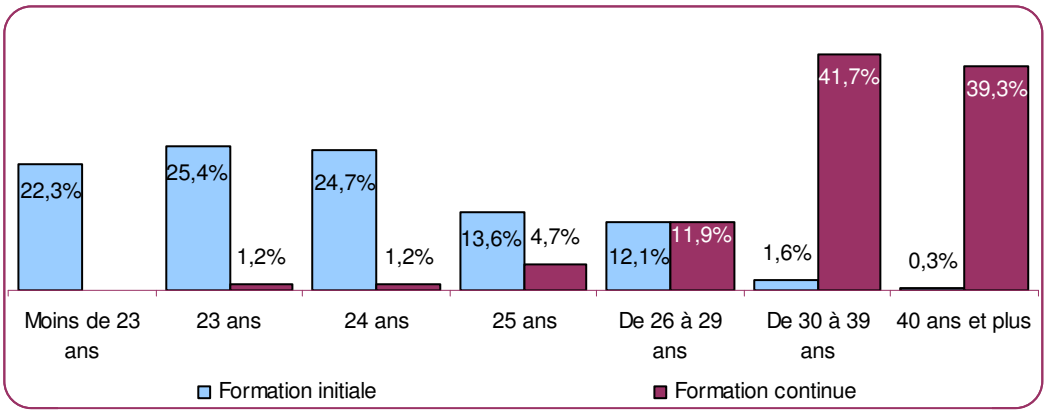

II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du DESS

A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalent [3]

1. Série du Bac

89% sont titulaires d'un Baccalauréat général. La filière Scientifique est la plus représentée (57%).

10% possèdent un Baccalauréat technologique.
9 individus (1%) sont titulaires d'un autre diplôme (ESEU, DAEU …) ou ont bénéficié d'une validation d'acquis.

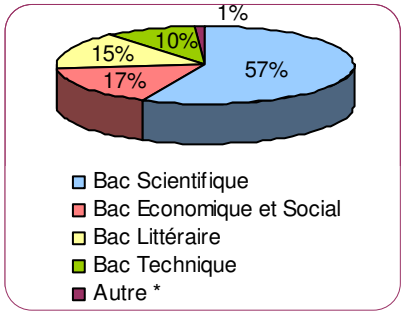

(ESEU, DAEU, validation d'acquis)*

2. Age au bac

64% ont obtenu leur baccalauréat sans aucun retard (18 ans ou moins) dont 5% avec au moins un an d'avance.
26% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont obtenu leur Baccalauréat à 19 ans.

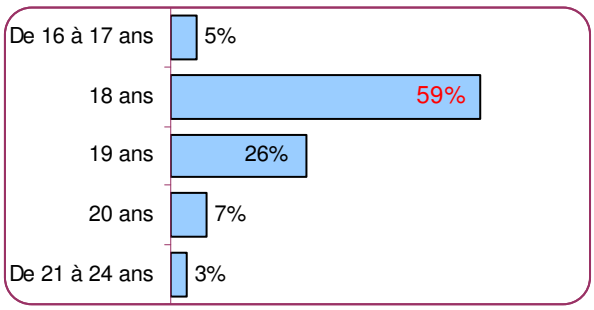

3. Département d'obtention du Bac

57% des diplômés ont obtenu leur baccalauréat en Bretagne.

11,8% l'ont obtenu dans la région Pays de la Loire.

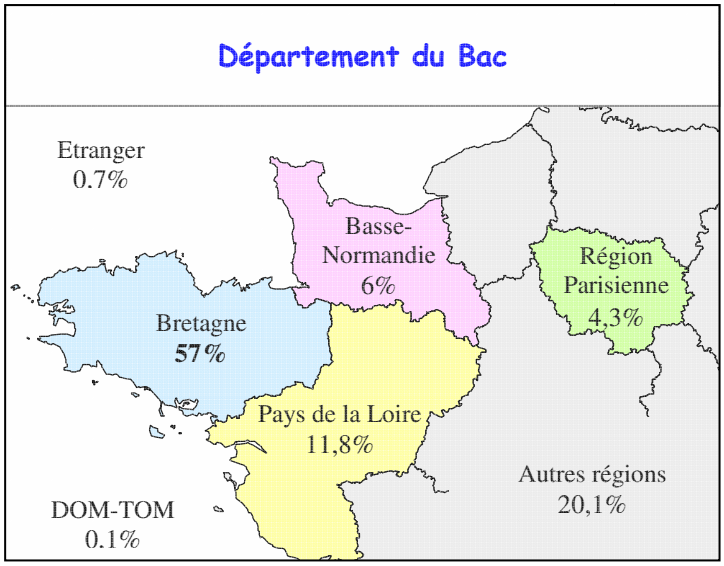

[3] Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés issus de la formation continue (11% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique.
Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en DESS[4]

89% possédaient une maîtrise.

10,7% étaient déjà titulaires d'un diplôme égal à Bac + 5 avant d'entrer en DESS.

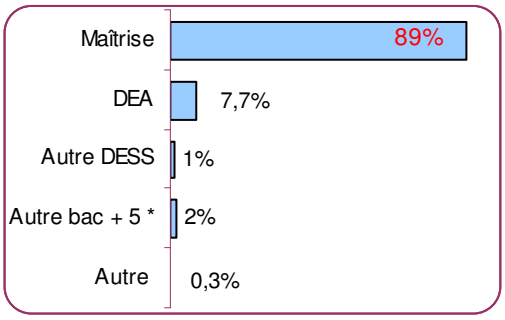

(diplôme d'ingénieur, 5ème année d'école d'architecture…)*

C. La formation de DESS[5]

1. Répartition des répondants selon l'établissement de formation

46% sont diplômés d'un DESS dispensé à l'université Rennes 2.

26,5% ont suivi leur formation de DESS à l'Université de Rennes 1[6], 24% à l'UBO et 3,5% à l'UBS.

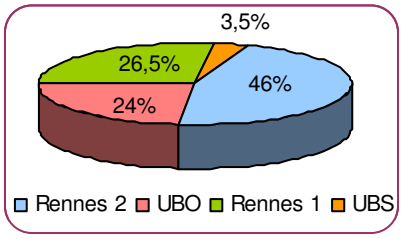

2. Régime d'inscription en DESS

89% ont suivi leur DESS en formation initiale et 11% en formation continue, (soit 84 diplômés).

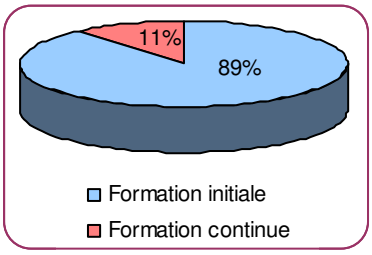

La population issue de la formation continue est principalement féminine (62%). Elle est également plus âgée : 81% étaient âgés de plus de 29 ans au moment de l'inscription en DESS.

2 domaines professionnels présentent un taux élevé de formation continue :

- « Emploi - Formation - Insertion » avec 34% de diplômés inscrits en formation continue
- « Psychologie clinique » (24%).

37% des diplômés de formation continue ont repris des études en DESS afin d'obtenir une reconversion professionnelle.

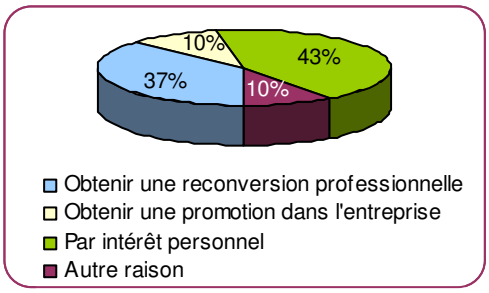

[4] *Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale*

[5] *Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale ou de la formation continue.*

[6] Rappelons que seuls 6 DESS parmi les 27 diplômes ouverts à l'Université de Rennes 1 sont étudiés dans cette enquête.

3. Répartition des diplômés par domaines professionnels

Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les DESS en 11 domaines professionnels.

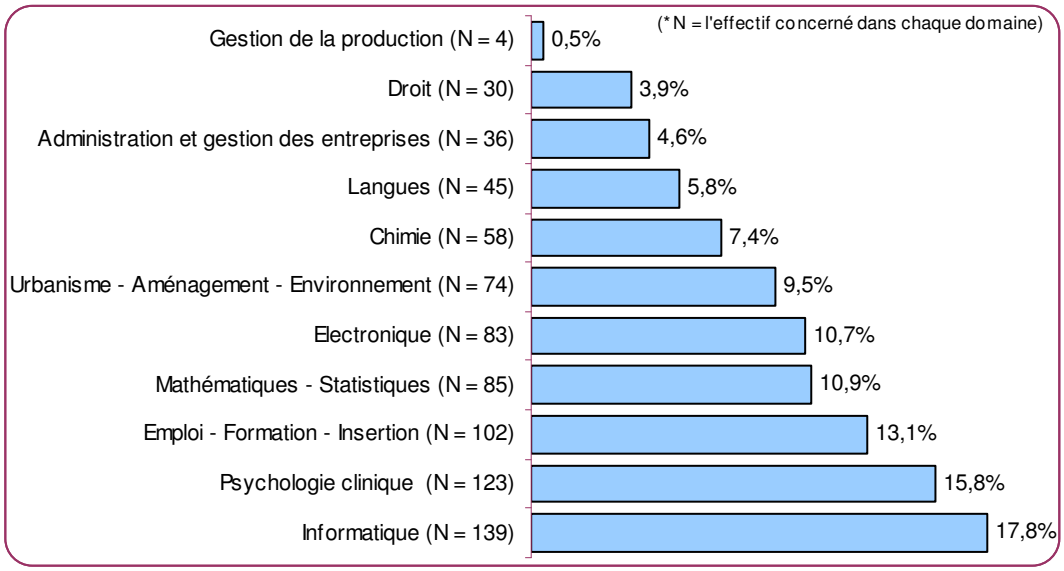

3 domaines se démarquent en terme d'effectifs :

- « Informatique » : 139 individus soit 17,8% des répondants,
- « Psychologie clinique » : 123 individus (15,8%),
- « Emploi - Formation - Insertion » : 102 individus (13,1%).

La répartition par domaines professionnels diffère selon la variable « sexe ».

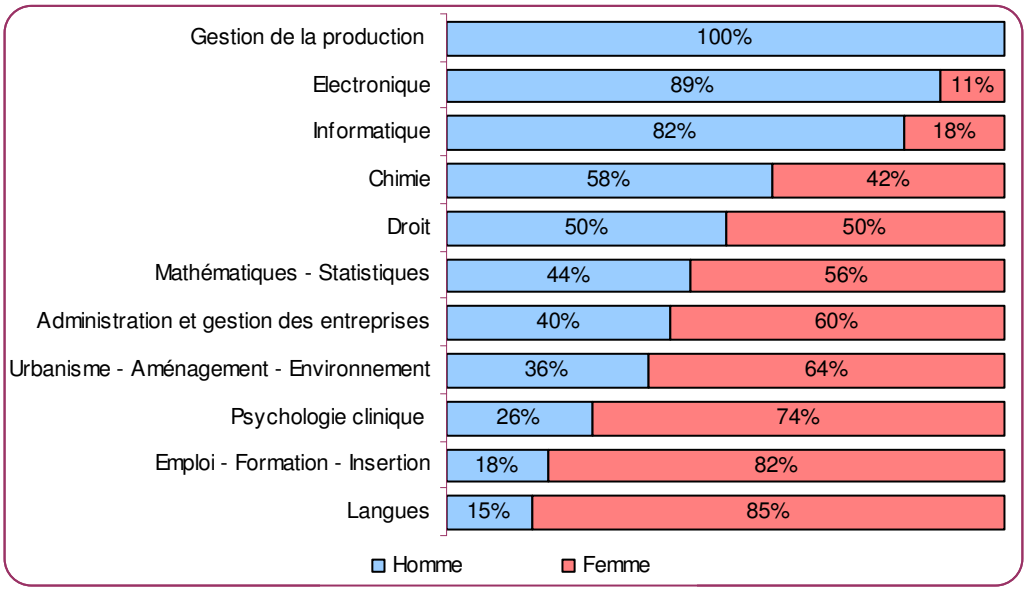

Une importante disparité homme/femme est observée au sein des 6 domaines professionnels suivants :

- 2 secteurs sont à dominante masculine [7] : « Electronique » (89%) et « Informatique » (82%).
- Les femmes sont majoritaires dans les domaines « Langues » (85%), « Emploi - Formation - Insertion » (82%) et « Psychologie clinique » (74%).

La répartition homme/femme des 5 autres secteurs est relativement homogène.

[7] Le domaine professionnel « Gestion de la production » est composé uniquement d'hommes mais ne concerne que 4 individus.

4. Regards sur la formation de DESS

Globalement, les diplômés sont plutôt satisfaits de la formation du DESS.

Au niveau de la culture générale et des connaissances, le taux de satisfaction atteint 91%. Cependant celui-ci chute à 68% en ce qui concerne la relation entre la formation et les emplois exercés.

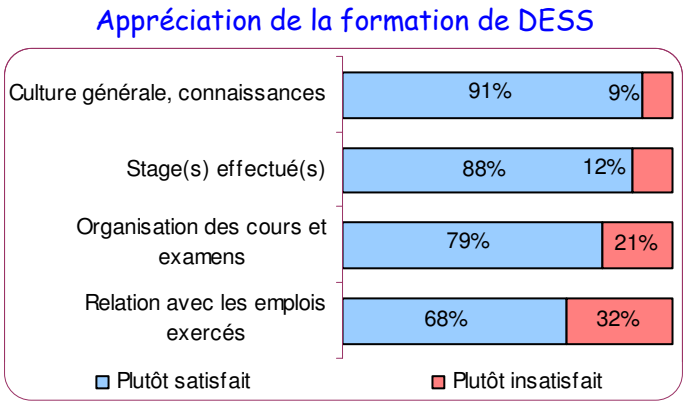

En fonction du régime d'inscription en DESS, peu de disparités s'observent, à l'exception de l'item « relation avec les emplois exercés ».

En effet, 86% des diplômés inscrits en formation continue sont plutôt satisfaits de la relation entre la formation de DESS et les emplois exercés. Ce taux chute à 68 % pour ceux issus de la formation initiale.

D. Durée des études universitaires DESS inclus [8]

84% ont obtenu leur DESS 5 à 7 ans après leur Baccalauréat.

Le temps de parcours médian entre l'obtention du Bac et l'obtention du DESS est de 6 ans.

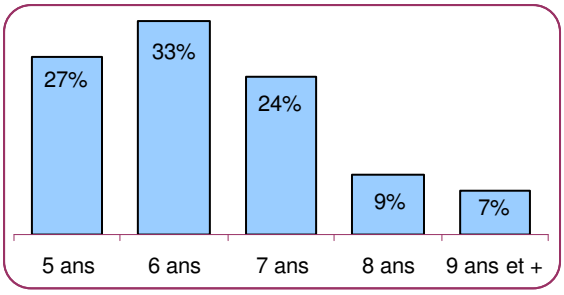

E. Interruption d'études [9]

18% des diplômés inscrits en formation initiale (121 individus) ont eu au moins une interruption d'études depuis l'obtention du baccalauréat.

Parmi eux :

- 91 étudiants ont interrompu leurs études seulement une année,
- 10 individus pendant 2 ans,
- 18 répondants pendant plus de 2 ans.

Durée des interruptions d'études

	Nb	%
Non réponse	2	1,6%
1 an	91	75,2%
2 ans	10	8,3%
3 ans	5	4,1%
4 ans	3	2,5%
5 ans et plus	10	8,3%
Total	121	100%

8 Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

9 Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

CHAPITRE 2 :
Devenir des diplômés

Le graphique suivant présente l'évolution de la situation des diplômés depuis l'obtention du DESS.

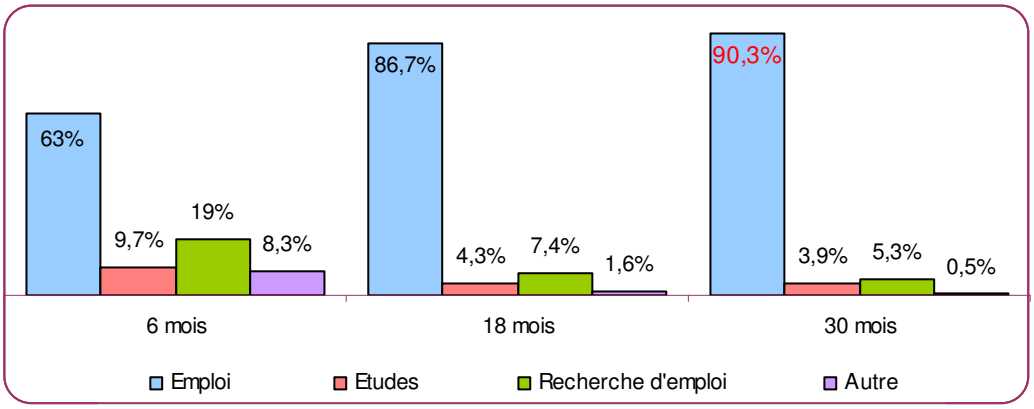

La part de diplômés en emploi a constamment progressé, passant de 63% (à 6 mois) à 90,3% (30 mois après).

Les parties suivantes décrivent plus en détail les situations à 6, 18 et 30 mois.

I. Situation 6 mois après l'obtention du DESS [10]

6 mois après l'obtention de leur diplôme, 63% (364 individus) exercent une activité professionnelle.

110 individus (19%) sont à la recherche d'un emploi.

56 répondants (9,7%) poursuivent des études.

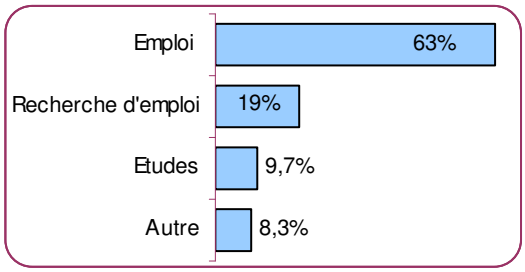

La situation 6 mois après l'obtention du DESS varie peu selon la promotion interrogée.

Selon le régime d'inscription en DESS

On constate d'importantes disparités selon le régime d'inscription en DESS.

91% des diplômés issus de la formation continue sont en emploi 6 mois après, contre 59% pour les inscrits en formation initiale.

Parmi ces derniers, les 41% restants sont principalement en recherche d'emploi (21%) ou en études (11%).

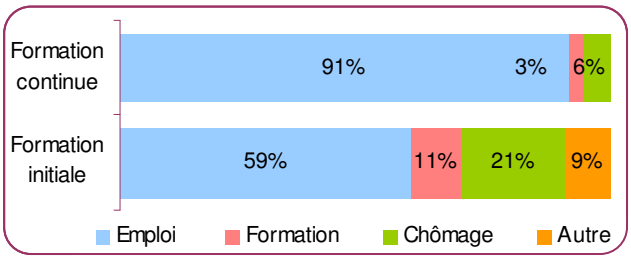

[10] Les données sur le devenir à 6 mois concernent uniquement les diplômés des DESS de l'Université Rennes 2, de l'Université de Bretagne-Sud (UBS) et de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). La situation à 6 mois ne figurait pas dans le questionnaire de l'Université de Rennes 1.

II. Situation 18 mois après l'obtention du DESS [11]

1 an et demi après l'obtention de leur diplôme, 86,7% des répondants (666 individus) exercent une activité professionnelle.
57 individus (7,4%) sont à la recherche d'un emploi.
33 (4,3%) poursuivent des études.

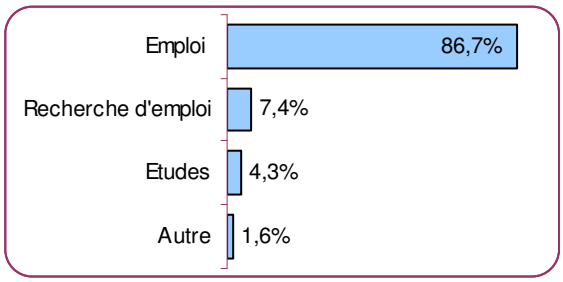

La situation observée 18 mois après l'obtention du DESS est sensiblement identique selon les 3 promotions.

III. Situation 30 mois après l'obtention du DESS

2 ans et demi après l'obtention de leur diplôme, 90,3% exercent une activité professionnelle.
41 individus (5,3%) sont à la recherche d'un emploi.
30 (3,9%) poursuivent des études.

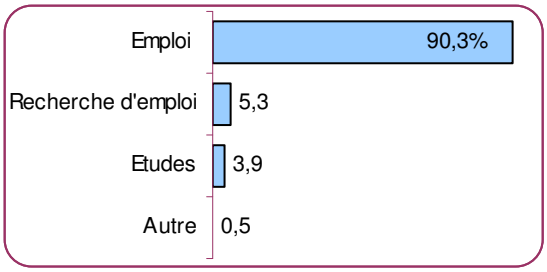

La situation 30 mois après l'obtention du DESS varie peu selon la promotion interrogée. On constate également peu de différence selon la variable « sexe ».

Selon le régime d'inscription en DESS

30 mois après l'obtention du DESS, les diplômés issus de la formation initiale (90,5%) ont rejoint le niveau d'emploi de leurs camarades issus de la formation continue (89,3%).
En effet, rappelons que 6 mois après la sortie du DESS, les taux d'emploi étaient respectivement de 59% et de 91%.
En revanche, la part des diplômés en recherche d'emploi est légèrement plus élevée (8,3%) chez les diplômés issus de la formation continue.

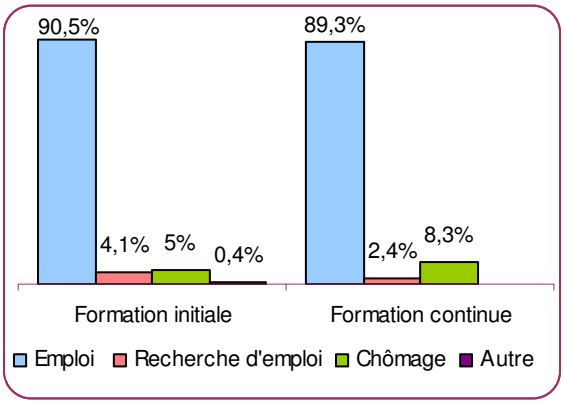

[11] Les données sur le devenir à 18 mois concernent uniquement les diplômés des DESS de l'Université Rennes 2, de l'Université de Bretagne-Sud (UBS) et de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). La situation à 18 mois ne figurait pas dans le questionnaire de l'Université de Rennes 1.

Selon le domaine du DESS

La situation des diplômés diffère selon le domaine du DESS.

Cependant les effectifs étant faibles dans plusieurs domaines, les informations suivantes sont données à titre indicatif et doivent donc être manipulées avec précaution.

Selon les différents domaines, la part de diplômés en emploi est comprise entre 77% et 98%[12].

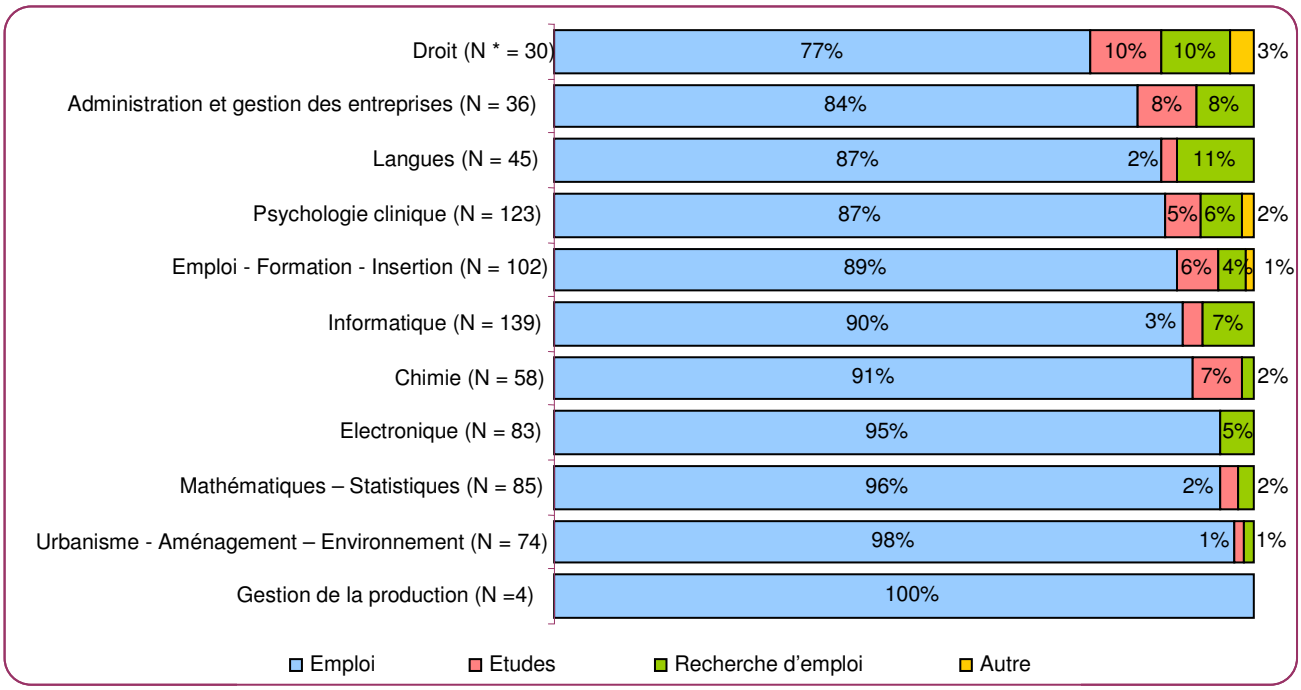

(N = l'effectif total concerné dans chaque domaine)*

Evolution par promotion du taux de chômage[13] à 30 mois

Le taux de chômage 30 mois après l'obtention du DESS diffère selon la variable sexe : il est de 4 % chez les hommes et de 6,6% chez les femmes. L'écart « homme-femme » a sensiblement diminué puisque 6 mois après l'obtention du diplôme, il était de 13% chez les hommes et atteignait 26% chez les femmes.

Toutes promotions confondues, le taux de chômage 30 mois après l'obtention du DESS représente 5,5% de la population active.

Le taux de chômage à 30 mois a évolué entre les 3 promotions.

Il était de 4% pour la promotion 1997-1998. Les diplômés 1999 ont bénéficié d'une légère diminution avec un taux de chômage de 3,2% (-0,8 points). Puis il a nettement augmenté pour la promotion 1999-2000 (+5 points), atteignant 8,2% de la population active.

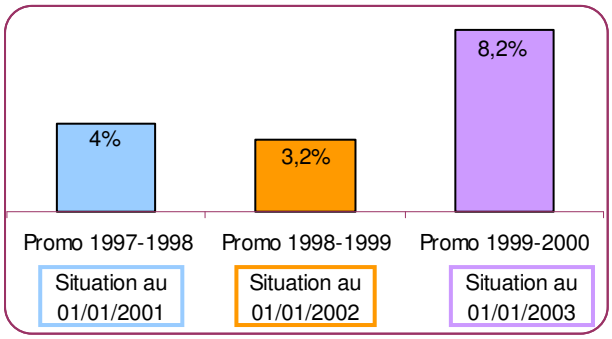

[12] Vu le faible effectif concerné (4 répondants), on ne tient pas compte ici du domaine « Gestion de la production » dont le taux de diplômés en emploi atteint 100%.

[13] Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Le calcul du taux de chômage à 30 mois en ne prenant en compte dans l'échantillon que les DESS présents sur les 3 promotions n'entraîne aucun changement significatif. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que la hausse du taux de chômage est étroitement à la conjoncture économique. Cette progression du taux de chômage sera à étudier dans les prochaines études

Chapitre 3 :
Les poursuites d'études après le DESS

83 diplômés (11%) ont poursuivi des études après l'obtention du DESS.

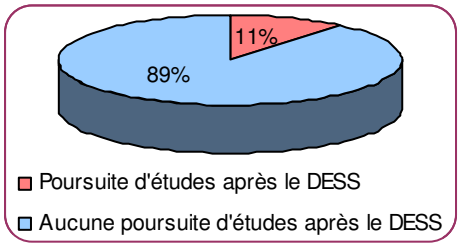

Le taux de poursuite d'études est identique chez les hommes et les femmes.

Il a augmenté très légèrement entre les 3 promotions de DESS : il était de 9% pour la promotion 1997-1998, de 9,4% pour la promotion 1998-1999 et de 12,7% pour la promotion 1999-2000.

11% des diplômés inscrits en formation initiale (soit 77 individus) ont poursuivi des études après le DESS contre 8% de ceux issus de la formation continue (soit 6 individus).

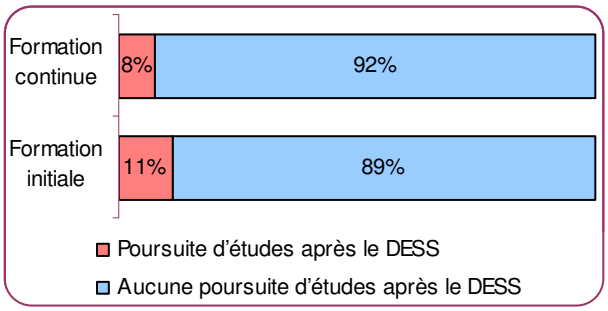

Le taux de poursuite d'études varie nettement selon le domaine professionnel du DESS.

Taux de poursuite d'études selon le domaine professionnel du DESS

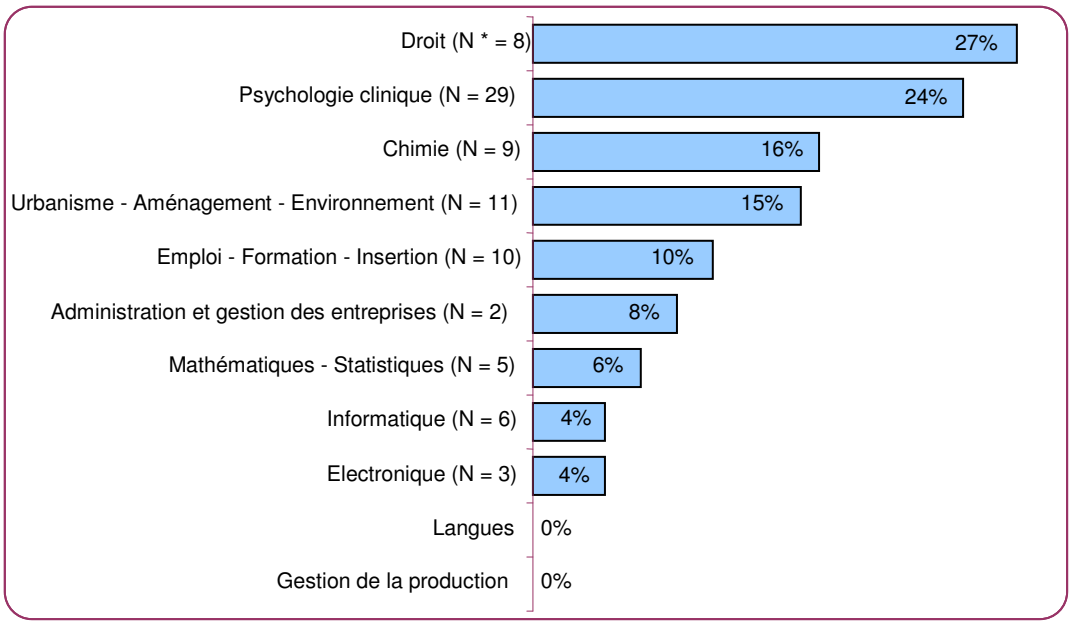

(N = l'effectif concerné dans chaque domaine)*

Les DESS appartenant aux 4 domaines suivants présentent des taux de poursuite d'études élevés :

- « Droit » (27%),
- « Psychologie clinique » (24%),
- « Chimie » (16%),
- « Urbanisme, aménagement, environnement » (15%).

Sur les 83 diplômés ayant poursuivis des études, 22 n'ont obtenu aucun diplôme.

36 étudiants[14] (43,4%) ont poursuivi un 3ème cycle orienté vers la recherche (« DEA », « DEA + Doctorat », « Doctorat »).
21 d'entre eux ont validé leur formation.

7 diplômés se sont inscrits dans un autre DESS. 5 d'entre eux ont obtenu leur diplôme.

Types d'études suivies après le DESS		
	Nb	%
Non réponse	2	2,4
DEA + doctorat	19	23,0
Doctorat	10	12,0
Autre	13	15,8
DEA	7	8,4
Autre DESS	7	8,4
DU	6	7,2
Préparation aux concours	4	4,8
Formation école d'ingénieur	4	4,8
Licence	3	3,6
BTS, DUT, DEUG	3	3,6
CAPA (école des avocats)	3	3,6
Master	2	2,4%
Total	83	100%

[14] 17 d'entre eux ont suivi un DESS de Psychologie clinique et pathologique.

CHAPITRE 4 :
La situation professionnelle des diplômés en emploi

Les informations traitées dans cette partie portent uniquement sur les diplômés exerçant un emploi 2 ans et demi après l'obtention du DESS (soit 90% de notre effectif global).

L'analyse de la situation professionnelle est étudiée séparément en fonction des 2 groupes suivants :

- le groupe des 621 diplômés entrés à l'Université dès la sortie du lycée (issus de la formation initiale),
- le groupe des 75 diplômés en reprise d'étude et ayant déjà une expérience du marché du travail (issus de la formation continue).

I. Situation professionnelle des diplômés issus de la formation initiale

Sur les 687 diplômés issus de la formation initiale, 621 occupent un emploi au moment de l'enquête, soit 90,5%.

52% ont occupé un seul emploi depuis l'obtention du DESS. Ils exercent donc toujours leur 1er emploi au moment de l'enquête

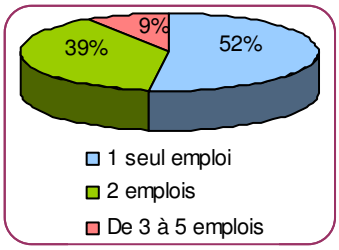

Le nombre d'emplois exercés diffère selon la variable « sexe ». En effet, au moment de l'enquête, 61,7 % des hommes ont occupé un seul emploi depuis le DESS. A l'opposé, 56,8% des femmes ont exercé au moins 2 emplois.

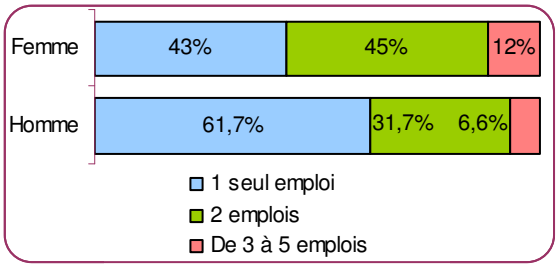

62% des titulaires d'un Baccalauréat littéraire ont exercé au moins deux emplois depuis l'obtention du DESS contre seulement 43% pour les filières scientifiques.

Parmi les 291 diplômés ayant occupé plusieurs emplois depuis le DESS, 43% ont quitté leur premier emploi de leur propre initiative et 36% suite à la fin de leur contrat de travail.

Motif d'arrêt du premier emploi post-DESS	Nb	%
Départ à l'initiative de l'étudiant	116	43%
Fin de contrat	96	36%
Mobilité interne à l'entreprise	40	15%
Licenciement économique	9	3%
Licenciement pour autre motif	2	1%
Autre	6	2%
Total	269	100%

Sur les 621 diplômés de formation initiale en emploi au moment de l'enquête, 22 individus exercent 2 emplois simultanément et 2 répondants occupent 3 emplois simultanément[15].

[15] Il s'agit pour l'essentiel de diplômés de DESS du domaine « Psychologie clinique » (21 individus), les 3 autres individus ayant suivi un DESS dans les domaines « Urbanisme – Aménagement – Environnement » (1 individu), « Langues et techniques (1 individu) et « Emploi - Formation – Insertion » (1 individu).

Ce groupe de diplômés est composé de 20 femmes (83%) et de 4 hommes (17%). 22 travaillent à temps partiel et 2 à temps complet. Sur les 18 individus ayant indiqué leur rémunération, 17 (94%) perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1000 € pour un travail à temps partiel. Un individu travaillant à temps complet gagne entre 1800 et 2099€.

A. Modalités d'insertion professionnelle

1. Temps de latence du premier emploi [16]

75 individus (12,3%) ne se sont pas exprimés sur cette question.

Parmi les répondants à cette question, 86% ont trouvé leur 1er emploi en moins de 6 mois.
23 individus (4%) ont recherché leur 1er emploi pendant au moins 1 an.

Le temps de latence est sensiblement identique entre les 3 promotions.

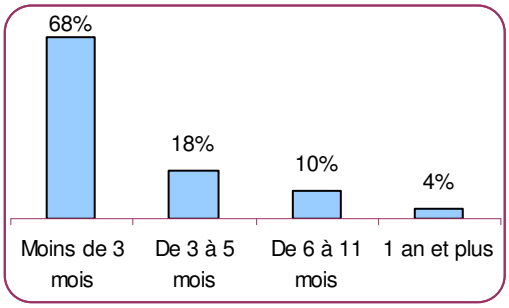

2. Modalités d'accès à l'emploi

Le stage est le moyen privilégié d'accès au premier emploi (37,2%).
Pour accéder à l'emploi exercé au moment de l'enquête, l'envoi de candidature spontanée est le moyen le plus fréquemment cité (21%). Vient ensuite la réponse à une annonce (hors ANPE-APEC) pour 19,7% des diplômés.

Intermédiaire pour trouver l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS

	1er emploi	Emploi 2 ans 1/2 après le DESS
A la suite d'un stage	**37,2%**	16,5%
Par candidature spontanée	15,6%	**21%**
Par relation	14,2%	15,2%
Annonce (hors ANPE – APEC)	13,9%	19,7%
Par l'ANPE ou l'APEC	13,6%	15,7%
Par les anciens enseignants et maîtres de stage	2,8%	1,2%
Agence intérimaire	1,7%	0,8%
Par concours	0,7%	4,9%
Par le SUIO	0,3%	0,2%
Mobilité professionnelle		4%
Mutation		0,8%
Total	100%	100%

[16] Il s'agit ici des réponses à la question suivante : « Pendant combien de temps avez-vous cherché du travail avant de trouver cet emploi ? ».

B. Caractéristiques de l'emploi

1. Nature du contrat de travail

Lors du premier emploi, les emplois « précaires »[17] étaient majoritaires (58% des emplois). La tendance s'est complètement inversée concernant l'emploi exercé au moment de l'enquête. La part des emplois « stables »[18] atteint 81%.

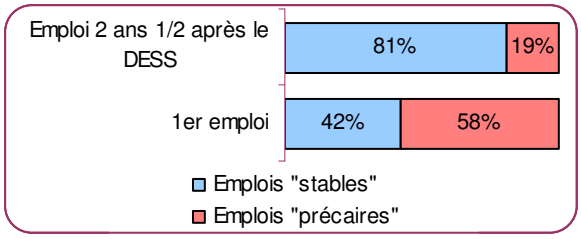

44% des diplômés ont occupé un poste en CDD lors du 1er emploi.
2 ans et demi après l'obtention du DESS, 73% sont désormais en CDI.

Nature du contrat de travail	1er emploi	Emploi 2 ans ½ après le DESS
CDI	40%	73%
Titulaire fonction publique	1%	6%
Indépendant	1%	2%
CDD	44%	12%
Contractuel fonction publique	9%	6%
Intérimaire	5%	1%
Total	100%	100%

Concernant la variable « contrat de travail », on ne constate aucune évolution statistiquement significative sur les 3 promotions enquêtées.

Les tableaux et graphiques suivants concernent uniquement l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS.

- Selon la variable « sexe »

Le type de contrat de travail diffère en fonction du « sexe ». En effet, 22% des femmes occupent un emploi « précaire » contre 14% chez les hommes.

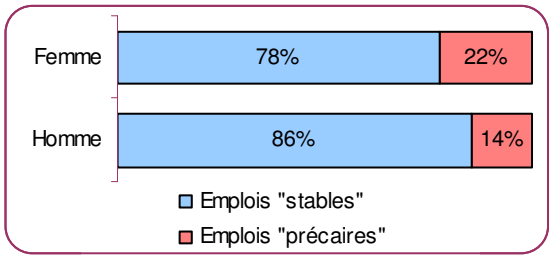

- Selon la variable « domaine du DESS »

Le taux d' « emploi stable » varie fortement selon le domaine du DESS. Toutefois, ces résultats sont à prendre avec précaution, compte tenu des effectifs relativement faibles dans certains domaines.

[17] La catégorie « emploi précaire » regroupe les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

[18] Sont regroupés ici dans la catégorie « emploi stable » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois « indépendants.

Taux d' « emploi stable » selon le domaine professionnel

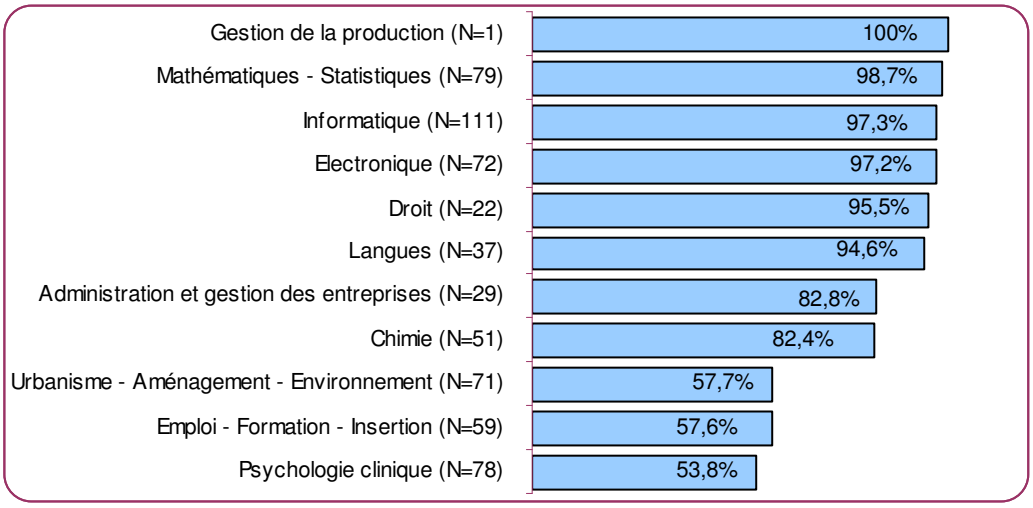

Ainsi les DESS appartenant aux 3 domaines suivants présentent un taux d'emploi « stable » supérieur à 97%[19] :

- « Mathématiques – Statistiques » (98,7%)
- « Informatique » (97,3%)
- « Electronique » (97,2%)

Dans les trois secteurs suivants, le taux d' « emploi stable » est inférieur à 60% :

- « Urbanisme - Aménagement – Environnement » (57,7%)
- « Emploi - Formation - Insertion » (57,6%).
- « Psychologie clinique » (53,8%).

Le type de structure de l'employeur peut permettre d'expliquer la part plus faible des emplois « stables ».
De nombreux emplois du domaine « Emploi - Formation - Insertion » se situent dans le milieu associatif, dans lequel on retrouve également la part la plus importante des postes du secteur « Psychologie clinique ». Dans ce secteur, on retrouve aussi des emplois exercés dans la fonction publique hospitalière. Concernant le domaine « Urbanisme - Aménagement – Environnement », le principal employeur est la collectivité territoriale.
Or la stabilisation des emplois exercés dans la fonction publique est soumise à l'obtention d'un concours.

Selon la variable « série du Baccalauréat »

Des disparités s'observent selon la série du baccalauréat.
Les titulaires d'un Baccalauréat scientifique et technique sont respectivement 87% et 81% à occuper un emploi « stable » contre seulement 69% pour les filières littéraires.

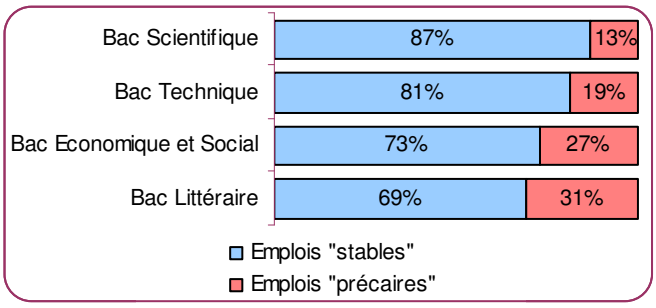

[19] On ne tient pas compte ici du domaine « Gestion de la production » compte tenu du faible effectif concerné (un individu seulement).

2. Durée du temps de travail

Les postes à temps plein sont largement majoritaires aussi bien pour le premier emploi (85%) que pour celui occupé au moment de l'enquête (91%).

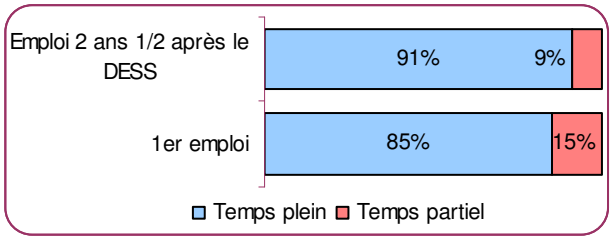

2 ans et demi après le DESS, les emplois à temps partiels concernent 55 individus, soit 44 femmes (80%) et 11 hommes (20%). 87,3% des emplois à temps partiel concernent le domaine « Psychologie clinique ».
14% des femmes travaillent à temps partiel (seulement 4% pour les hommes).

Les emplois à temps partiel sont répartis de la façon suivante :

- Supérieur à 50% : 15 individus
- Egal à 50% : 24 individus
- Inférieur à 50% : 16 individus.

3. Catégories socioprofessionnelles (CSP)

2 ans et demi après l'obtention du DESS, plus de 3 diplômés sur 4 sont « Cadres supérieurs » ou « Professions libérales » (contre 54% lors du premier emploi).
Ainsi, la part des emplois « cadres » a augmenté de 43% entre le 1er emploi et celui exercé au moment de l'enquête.

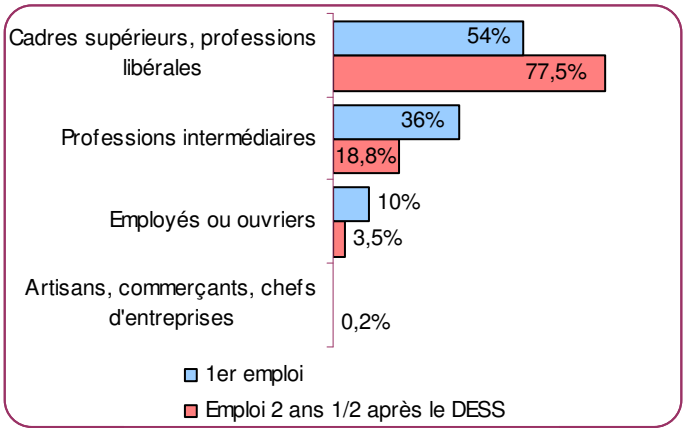

18,8% d'entre eux sont employés en tant que « Professions intermédiaires ». Ce taux atteignait 36% lors du premier emploi.
On note donc une amélioration significative du statut entre le premier emploi et celui exercé au moment de l'enquête.

Les graphiques et les tableaux suivants concernent uniquement la CSP de l'emploi exercé 2 ans et demi après l'obtention du DESS.

- <u>Evolution de la CSP sur les 3 promotions</u>

La Catégorie socioprofessionnelle de l'emploi (CSP) a légèrement évolué sur les 3 promotions étudiées. On peut en effet noter une augmentation constante de la CSP « Cadres supérieurs, professions libérales » sur ces 3 années (+ 9,6 points en 3 ans). Dans le même temps, les emplois de type « Professions intermédiaires » et « Employés ou ouvriers » ont légèrement diminué (respectivement -5,8 points et -4,2 points).

CSP \ Promotions	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Total	Evolution
Cadres supérieurs, professions libérales	71,9%	76,4%	81,5%	77,5%	↗
Professions intermédiaires	21,9%	19,8%	16,1%	18,8%	↘
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises			0,4%	0,2%	↘
Employés ou ouvriers	6,2%	3,8%	2,0%	3,5%	↘
Total	100%	100%	100%	100%	

Selon la variable « sexe »

De nettes disparités s'observent selon la variable sexe.

CSP \ Variable « sexe »	Homme	Femme	Total
Cadres supérieurs, professions libérales	87,7%	68%	77,5%
Professions intermédiaires	10,6%	26,3%	18,8%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	0,3%		0,2%
Employés ou ouvriers	1,4%	5,7%	3,5%
Total	100%	100%	100%

Les femmes sont en effet sous-représentées dans la CSP « Cadres supérieurs, professions libérales » (68% contre 87,7% pour les hommes). En revanche, 26,3% des femmes occupent un emploi de type « Professions intermédiaires ».

Selon la variable « série du Baccalauréat »

La CSP de l'emploi varie fortement selon la série du Baccalauréat.

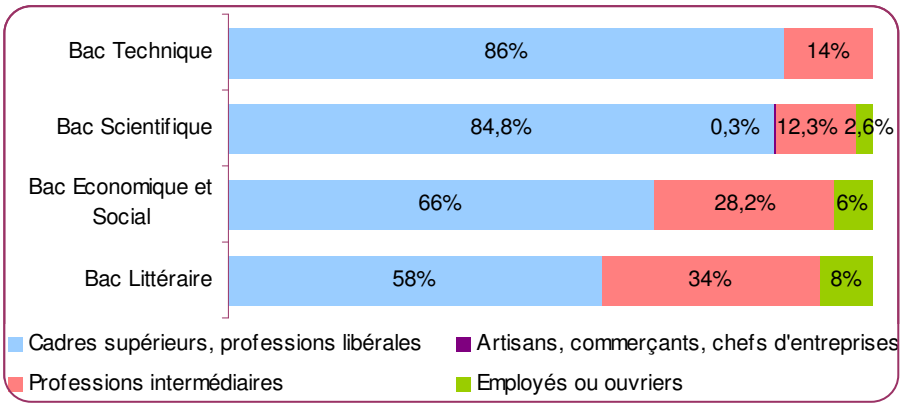

Les titulaires d'un baccalauréat technique sont les plus nombreux à exercer un emploi de cadre (86%). Viennent ensuite les titulaires d'un baccalauréat scientifique avec 84,8%.

En revanche, seuls 58% des titulaires d'un Baccalauréat littéraire sont cadres.

- Selon la variable « Domaine du DESS »

La CSP de l'emploi varie fortement selon le domaine du DESS.

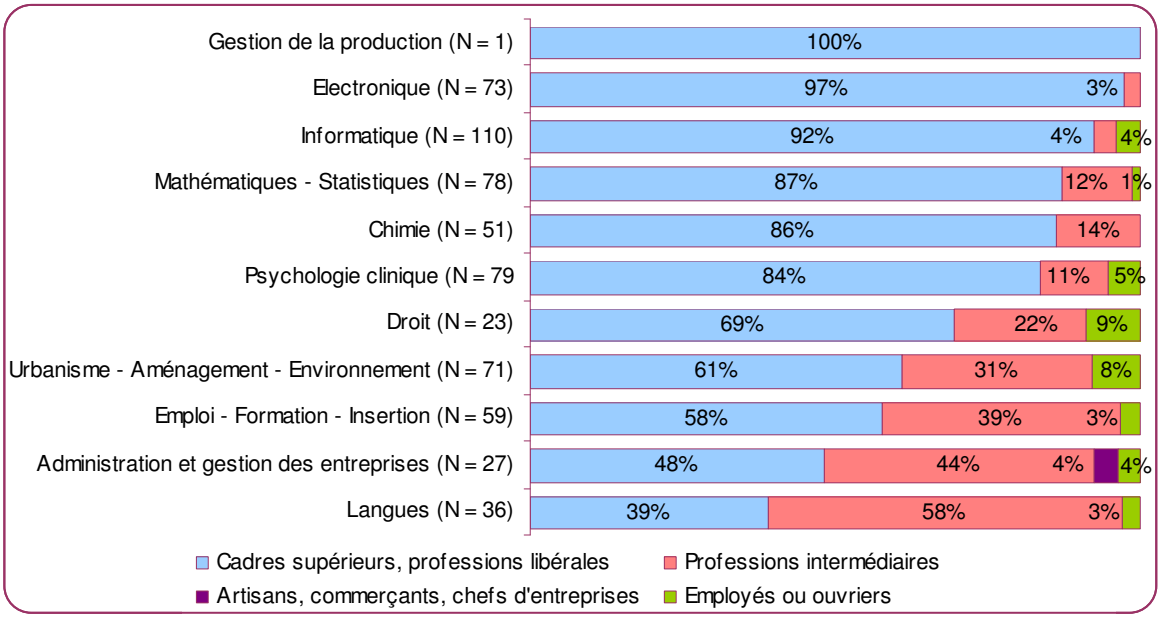

Dans les deux domaines suivants, le taux d'emploi cadre est supérieur à 90% [20] :

- « Electronique » (97%)
- « Informatique » (92%).

Dans les secteurs suivants, la part des emplois correspondant à la CSP « professions intermédiaires » est supérieure à 21% :

- « Langues » (58%)
- « Administration et gestion des entreprises » (44%)
- « Emploi - Formation - Insertion » (39%)
- « Urbanisme - Aménagement – Environnement » (31%)
- « Droit » (22%).

4. Salaire net mensuel

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculés sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

Sur l'ensemble de cette population, 25 individus (8,5%) n'ont pas souhaité communiquer le montant de leur rémunération.

[20] On ne tient pas compte ici du domaine « Gestion de la production » compte tenu du faible effectif concerné (un individu seulement).

2 ans et demi après le DESS, 77% des répondants perçoivent un salaire net mensuel supérieur à 1500 € (52% lors du premier emploi).

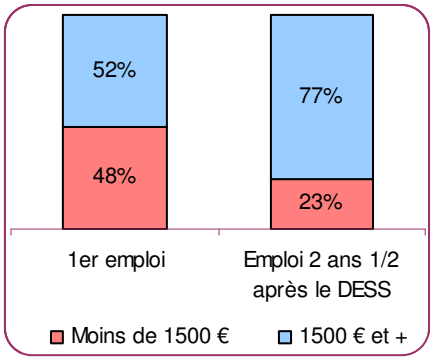

Lors du 1er emploi, la classe modale[21] était de « 1200 à 1499€ ». Pour l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du DESS, elle était de « 1800 à 2099€ ».

Lors du 1er emploi, 20,4% des diplômés gagnaient moins de 1200€. 30 mois après le DESS, ils ne sont plus que 5,7%.

2 ans et demi après le DESS, un quart des diplômés (25,1%) perçoit un salaire égal ou supérieur à 2100 €, contre seulement 8,1% lors du premier emploi.

Salaire net mensuel en Euros

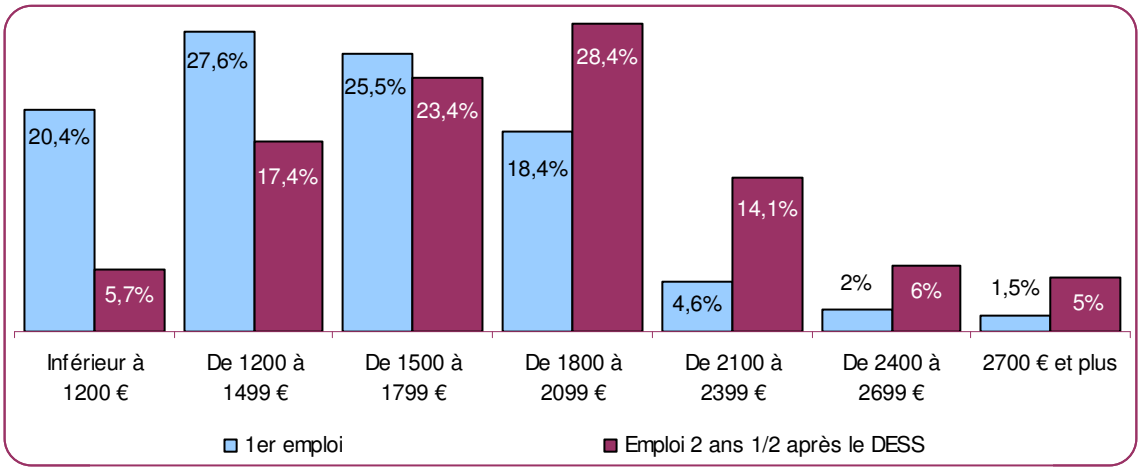

Les graphiques suivants concernent uniquement l'emploi exercé 2 ans et demi après l'obtention du DESS.

Selon la variable « sexe »

On observe des différences salariales importantes selon la variable « sexe ».

86,5% des hommes perçoivent un salaire net mensuel supérieur ou égal à 1500 €, contre seulement 59,5% des femmes.

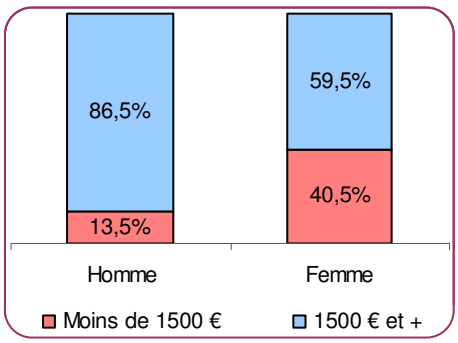

[21] La classe modale désigne celle qui a le plus fort effectif.

Selon la variable « localisation de l'emploi »

La rémunération varie fortement en fonction de la localisation de l'emploi. 92% des diplômés travaillant en Ile-de-France perçoivent un salaire net mensuel égal ou supérieur à 1500 € (seulement 59% pour les diplômés exerçant en Bretagne).

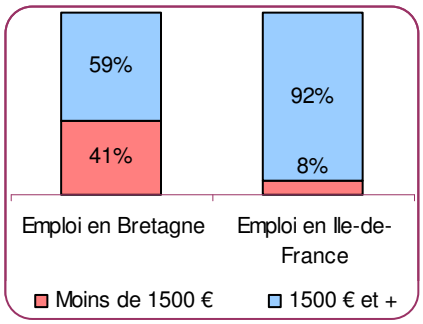

Selon la variable « domaine du DESS »

La rémunération varie nettement selon le domaine professionnel du DESS.

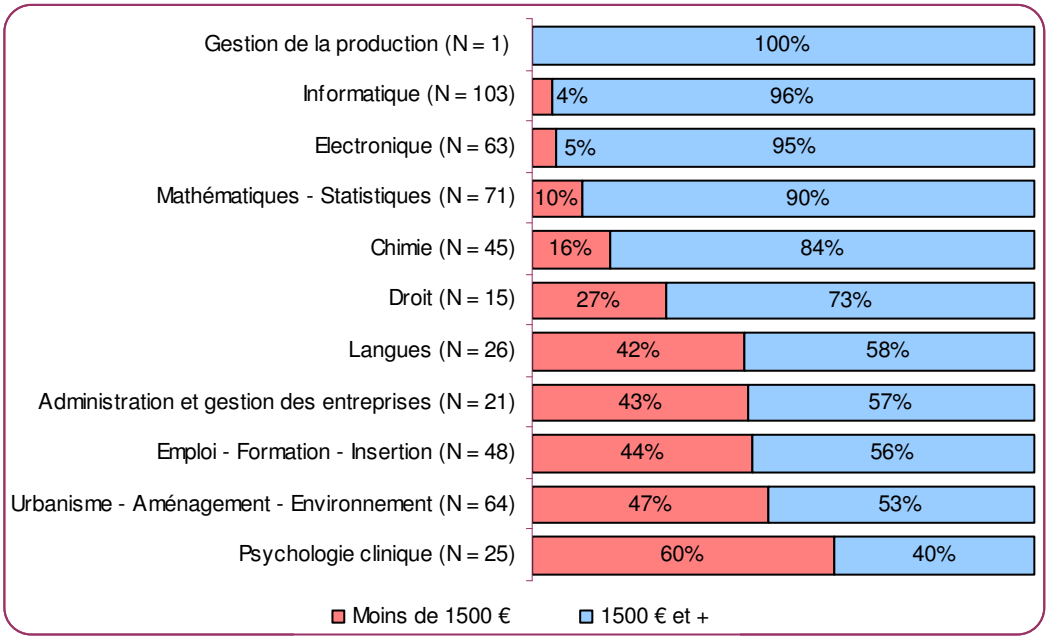

Dans les 3 secteurs suivants, au moins 9 diplômés sur 10 perçoivent un salaire supérieur ou égal à 1500 € [22] :

- « Informatique » : 96% des diplômés travaillant à temps complet ont un salaire net mensuel supérieur ou égal à 1500 €.
- « Electronique » (95%).
- « Mathématiques – Statistiques » (90%).

Selon la variable « série du Baccalauréat »

Le Salaire net mensuel diffère en fonction de la série du Baccalauréat.

En effet, 86% des titulaires d'un Baccalauréat scientifique perçoivent un salaire net mensuel supérieur ou égal à 1500 €. Ils sont suivis de près par les titulaires d'un baccalauréat

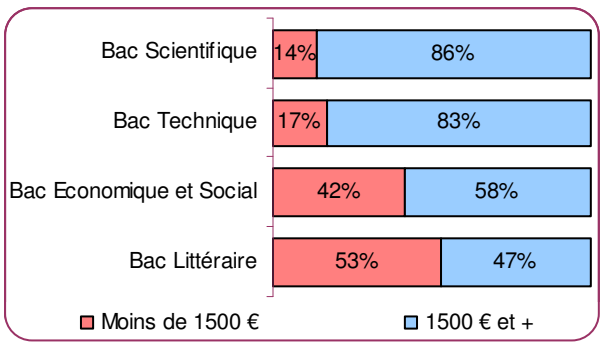

[22] On ne tient pas compte ici du domaine « Gestion de la production » étant donné le faible effectif concerné (un individu seulement).

technique (83%). Seuls 47% des diplômés possédant un Baccalauréat littéraire gagnent au moins 1500 € par mois.

C. Lieu d'exercice de l'emploi

1. Structure de l'employeur

Au moment de l'enquête, près de 3 diplômés sur 4 (74,7%) exercent leur emploi dans le secteur privé. 23,5% travaillent dans le secteur public. 11 individus (1,8%) exercent une activité d'indépendant.

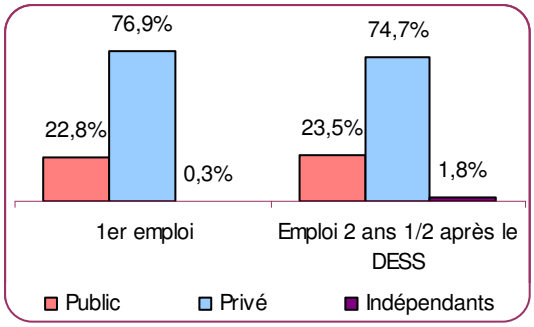

L'entreprise privée est le principal employeur, qu'il s'agisse du 1er emploi (64%) ou de l'emploi exercé au moment de l'enquête (65,6%). Ensuite, nous trouvons le secteur public ou parapublic (16,9% pour l'emploi occupé 2 ans et demi après le DESS).

Type de structure	1er emploi	Emploi 2 ans ½ après le DESS
Etat, secteur public ou parapublic	15,7%	16,9%
Une collectivité territoriale	6,4%	6,6%
Une entreprise privée	64%	65,6%
Une association loi 1901	13,6%	9,1%
Indépendants	0,3%	1,8%
Total	100%	100%

Le type de structure diffère en fonction du domaine professionnel.

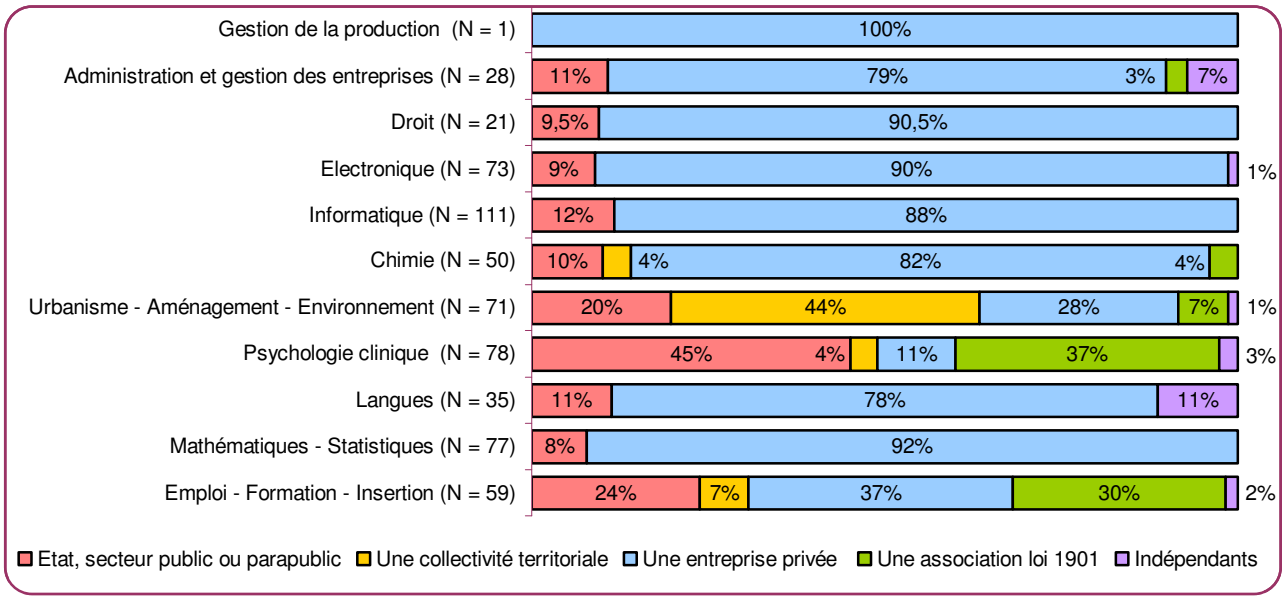

Ainsi, les structures publiques sont bien représentées dans les trois domaines suivants :

- « Urbanisme - Aménagement » (64%)
- « Psychologie clinique » (49%)
- « Emploi - Formation - Insertion » (31%).

Une part importante de diplômés des domaines « Psychologie clinique » (37%) et « Emploi - Formation - Insertion » (30%) travaille dans le milieu associatif.

2. Localisation de l'emploi

La localisation de l'emploi a peu évolué entre le premier emploi et celui occupé au moment de l'enquête.
2 ans et demi après l'obtention de leur DESS, 36,9% des diplômés exercent leur emploi en Bretagne[23].
Si l'on compare ces données avec le département d'obtention du Baccalauréat, on constate que les mobilités se font surtout au profit de la région parisienne. En effet, près de 3 diplômés sur 10 travaillent en région parisienne alors qu'ils sont seulement 4,3% à avoir obtenu leur baccalauréat en Ile-de-France.

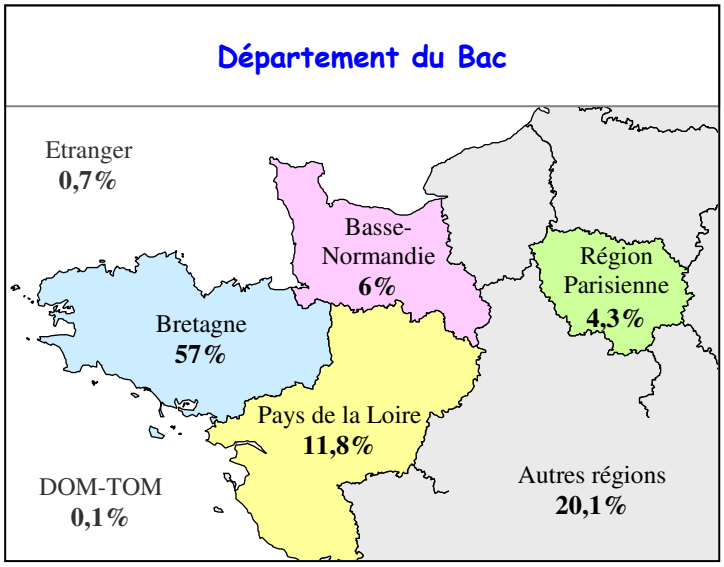

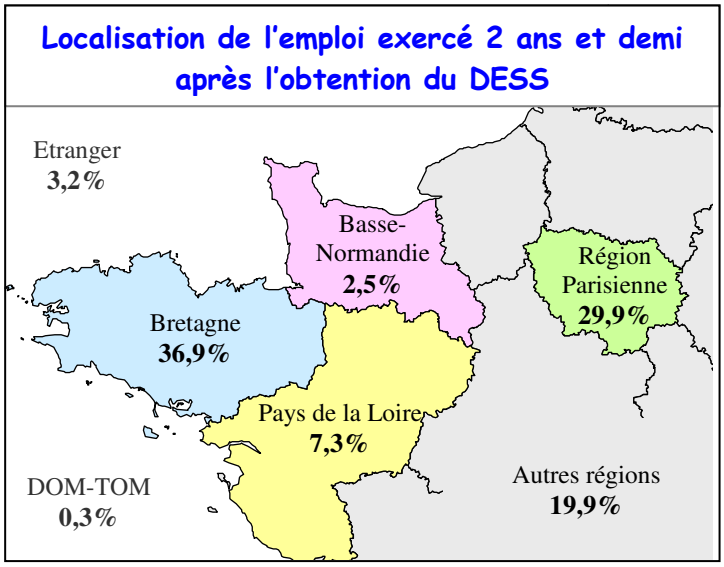

D. Appréciation du dernier emploi occupé

Les diplômés sont globalement plutôt satisfaits de l'emploi exercé au moment de l'enquête.

91% des répondants sont satisfaits de l'autonomie qu'ils possèdent dans leur travail.

86,5% des diplômés exerçant en Bretagne sont plutôt satisfaits de la localisation de leur emploi, contre seulement 51% des répondants travaillant en Ile-de-France.

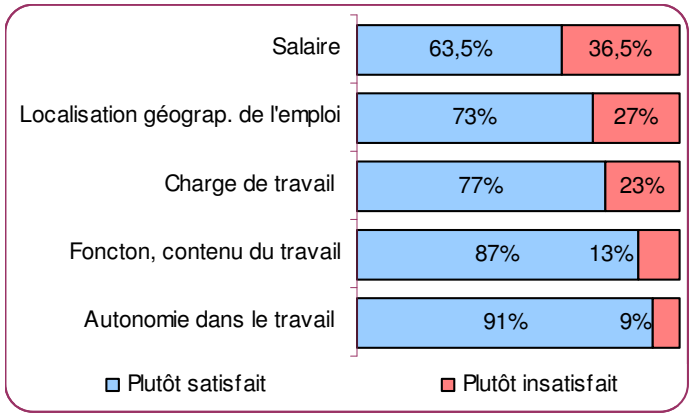

Le taux de satisfaction chute à 63,5% lorsqu'il est question du salaire.

[23] Dont 20,4% en Ille-et-Vilaine, 7,7% dans le Finistère, 5% dans les Côtes-d'Armor et 3,8% dans le Morbihan.

Quelques points à retenir ...

La part des diplômés en emploi a constamment évolué depuis la sortie de DESS, passant de 59% (insertion à 6 mois) à 90,5% (insertion à 30 mois).

52% des diplômés exercent toujours leur premier emploi au moment de l'enquête.

La situation professionnelle des diplômés issus de la formation initiale a nettement progressé entre le premier emploi et celui exercé 2 ans et demi après l'obtention du DESS.

Evolution professionnelle

Part des emplois « stables » :

1er Emploi *42%* → Emploi actuel *81%*

Part des emplois à temps complet :

1er Emploi *85%* → Emploi actuel *91%*

Part des emplois de CSP « Cadres supérieurs, professions libérales » :

1er Emploi *54%* → Emploi actuel *77,5%*

Part des emplois ayant un salaire au moins égal à 1500€ :

1er Emploi *52%* → Emploi actuel *77%*

Part des emplois localisés en Bretagne :

1er Emploi *39,4%* → Emploi actuel *36,9%*

Malgré un taux de chômage à 30 mois ayant brusquement augmenté pour les diplômés 2000 (8,2%), ces derniers sont encore peu touchés par les effets du ralentissement de l'activité économique. En effet, leurs conditions d'insertion sont stables par rapport aux autres promotions. Leur taux d'emploi cadre est même supérieur aux 2 précédentes promotions.

II. Situation professionnelle des diplômés issus de la formation continue

Cette partie concerne uniquement la situation professionnelle des répondants issus de la formation continue, c'est-à-dire les étudiants plus âgés ayant repris leurs études en DESS.
Sur les 84 diplômés issus de la formation continue, 75 exercent un emploi au moment de l'enquête, soit 89,3%.
Dans cette partie nous présenterons uniquement les caractéristiques de l'emploi exercé 2 ans et demi après l'obtention du DESS. En effet, les données concernant le 1er emploi portent uniquement sur 31 individus et ne sont donc pas significatifs sur le plan statistique.

L'effectif concerné étant faible (75 individus), les informations qui vont suivre sont donc à prendre avec précaution.

46 répondants (61,3%) ont exercé un seul emploi depuis l'obtention du DESS. 28 individus ont occupé plusieurs emplois depuis leur sortie de DESS.

Nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du DESS		
	Nb	%
Non renseigné	1	1,4%
1 seul emploi	46	61,3%
2 emplois	24	32%
De 3 à 4 emplois	4	5,3%
Total	75	100%

Sur les 75 individus en emploi au moment de l'enquête, 12 exercent un autre emploi simultanément. Il s'agit exclusivement de femmes :

- 9 ont suivi un DESS du domaine « Psychologie clinique »
- et 3 un DESS appartenant au domaine « Emploi - Formation - Insertion ».

A. Modalités d'insertion professionnelle

1. Temps de latence du premier emploi [24]

Etant donné le taux élevé de non-réponses (33 individus soit 44,6%), ces résultats sont présentés à titre indicatif et sont donc à relativiser.

Sur les 41 individus ayant répondu à cette question, 35 ont obtenu leur premier emploi en moins de 6 mois (85,4%).

[24] Il s'agit ici du temps de recherche du premier emploi exprimé par le diplômé. « Pendant combien de temps avez-vous cherché du travail avant de trouver cet emploi ? »

Temps de recherche du 1er emploi exercé après l'obtention du DESS	Nb	%
Moins de 3 mois	28	68,3%
De 3 à 5 mois	7	17,1%
De 6 à 11 mois	5	12,2%
18 mois et plus	1	2,4%
Total	41	100%

2. Modalités d'accès à l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS

15 individus n'ont pas répondu à cette question.

Parmi les répondants à cette question, 13 individus (22%) ont trouvé leur emploi actuel suite à une candidature spontanée et 10 grâce à une annonce.

Intermédiaire pour trouver l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS	Nb	%
Candidature spontanée	13	22%
Annonce (hors ANPE-APEC)	10	17%
A la suite d'un stage	8	13%
Relation	7	12%
Concours	6	10%
Autre	6	10%
Mobilité professionnelle	6	10%
ANPE	2	3%
Mutation	2	3%
Total	60	100%

B. Caractéristiques de l'emploi

1. Nature du contrat de travail

68 individus occupent un emploi « stable » (91%). Ce taux d'emplois « stables » est supérieur à celui des diplômés issus de la formation initiale (81%).

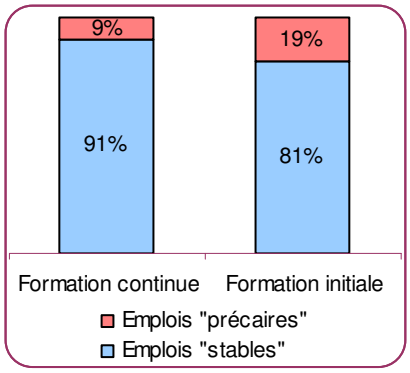

Si l'on présente le détail des contrats, on note quelques disparités entre les diplômés de formation initiale et les diplômés issus de la formation continue. Cependant ces données sont à prendre avec précaution compte tenu des effectifs peu importants en formation continue (75 individus).

Type de contrat de travail selon le régime d'inscription en DESS

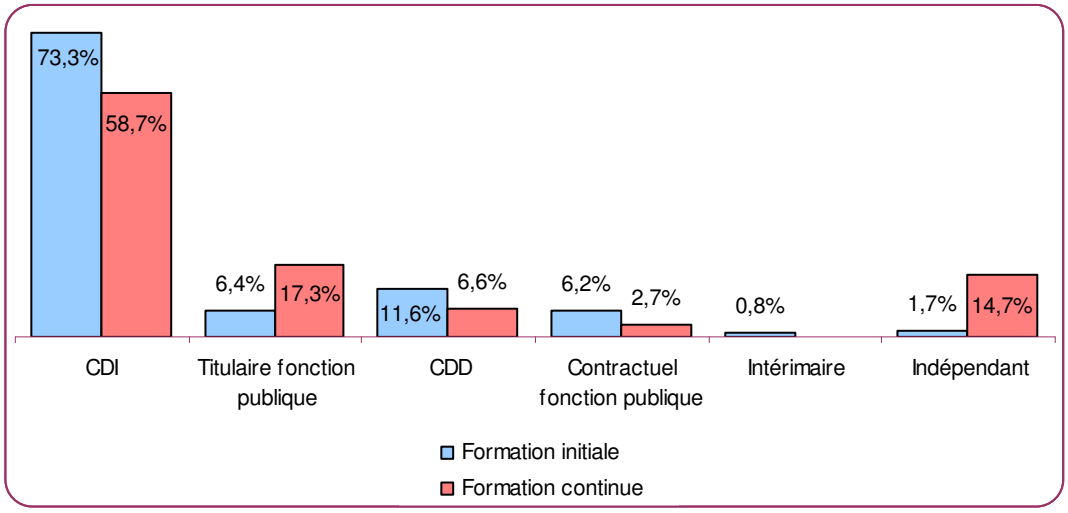

Ainsi, s'ils sont moins nombreux à occuper un emploi en CDI (58,7%), les diplômés ayant repris des études sont en revanche surreprésentés dans les catégories « Titulaire de la fonction publique » (17,3%) et « Indépendant » (14,7%).

L'hypothèse suivante permet peut-être d'expliquer cette disparité :

Les diplômés plus âgés ayant repris des études bénéficient d'une certaine maturité et d'une expérience professionnelle, éléments déterminants aussi bien dans la réussite à un concours de la fonction publique que lors de la création ou la reprise d'entreprise.

2. Durée du temps de travail

54 individus (74%) exercent un emploi à temps complet et 19 (26%) travaillent à temps partiel[25].

95% de ces emplois à temps partiel sont exercés par des femmes.

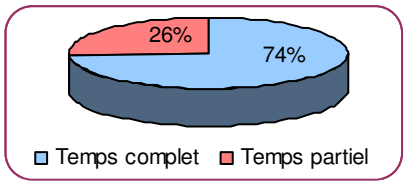

3. Catégories socioprofessionnelles (CSP)

2 ans et demi après l'obtention du DESS, 66 diplômés (88%) occupent un emploi de type « Cadres supérieurs, professions libérales ». 9 individus (12%) appartiennent à la catégorie « Professions intermédiaires ».

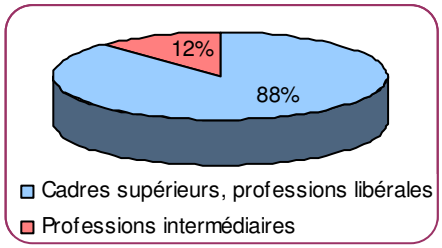

[25] Les travailleurs à temps partiel sont issus des DESS appartenant aux domaines suivants : « Psychologie clinique » (13 individus), « Emploi - Formation - Insertion » (5 répondants), « Informatique » (1 individu).

60 répondants ont également indiqué la CSP de l'emploi exercé avant d'entrer en DESS.

CSP de l'emploi	Emploi exercé avant le DESS		Emploi exercé 2 ans ½ après le DESS	
	Nb	%	Nb	%
Cadre supérieurs, professions libérales	16	26,7%	66	88%
Professions intermédiaires	37	61,7%	9	12%
Employés et ouvriers	7	11,6%		
Total	60	100%	75	100%

Ainsi avant la formation de DESS, seuls 16 individus (26,7%) étaient cadres.

Il semblerait donc que la formation de DESS ait permis une évolution de statut très significative. Toutefois, ces effectifs étant réduits, cette évolution est à prendre avec précaution.

4. Salaire net mensuel

Les données suivantes concernant le salaire net mensuel sont calculés sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête (54 individus).

Sur l'ensemble de cette population, 16 individus (30%) n'ont pas souhaité communiquer le montant de leur salaire.

Sur les 38 répondants à cette question, 33 diplômés (87%) perçoivent un salaire net mensuel égal ou supérieur à 1500 € et 5 (13%) un salaire inférieur à 1500 €.

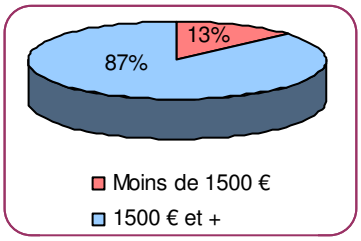

Le graphique ci-dessous présente le détail des tranches de salaires.

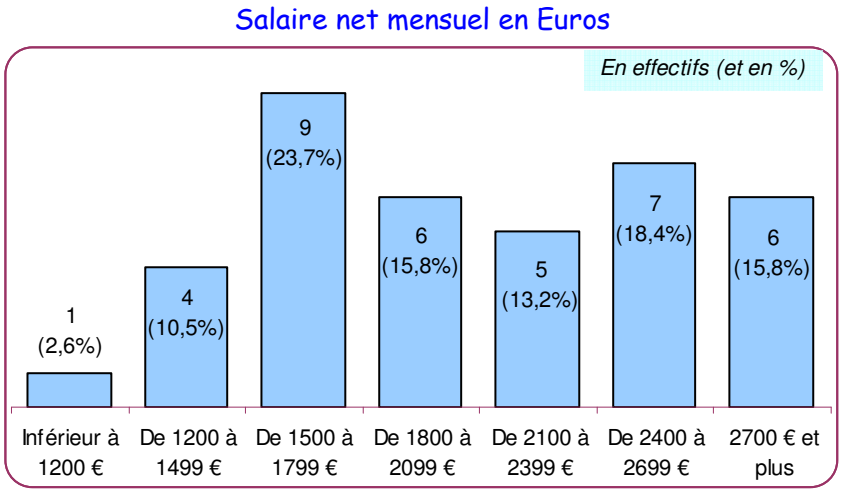

C. Lieu d'exercice de l'emploi

1. Structure de l'employeur

Un diplômé sur 2 exerce son emploi dans le secteur privé (près des ¾ pour les répondants issus de la formation initiale).
34,6 % travaillent dans le secteur public (formation initiale : 23,5%).
11 individus (14,7%) exercent leur activité en tant qu'indépendant (formation initiale : 1,8%).

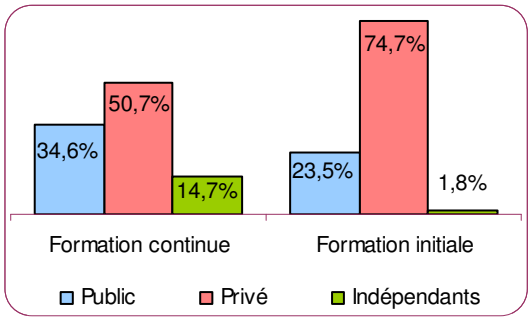

Le principal employeur est l'« Etat, secteur public ou parapublic » (22 individus).
Viennent ensuite les entreprises privées (20 individus) et les associations (18).

Type de structure	Nb	%
Etat, secteur public ou parapublic	22	29,3%
Une collectivité territoriale	4	5,3%
Une entreprise privée	20	26,7%
Une association loi 1901	18	24%
Indépendants	11	14,7%
Total	75	100%

2. Localisation de l'emploi

La mobilité géographique est plus limitée chez les diplômés issus de la formation continue. En effet, ces derniers sont plus nombreux à exercer en Bretagne (57,4%) ou dans une région limitrophe (Pays de la Loire et Basse-Normandie : 17,3%). En revanche, ceux de formation initiale sont plus mobiles. En effet, ils sont 29,9% à travailler en région parisienne.

Localisation de l'emploi	Nb	%
Non renseigné	3	4%
Bretagne	43	57,4%
Régions limitrophes [26]	13	17,3%
Ile de France	9	12%
Autres régions	6	8%
DOM-TOM	1	1,3%
Total	75	100%

Ceci peut s'expliquer notamment par le fait que les diplômés issus de la formation continue sont plus âgés. Leur vie familiale peut donc être un frein à leur mobilité géographique.

De plus, 69 individus (soit 92% des répondants ayant repris des études) ont exercé au moins un emploi avant d'entrer en DESS contre seulement 9,9% des diplômés issus de la formation initiale.

Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que leur expérience professionnelle avant le DESS leur a permis de développer un réseau local qui a pu faciliter leur insertion professionnelle sur la région Bretagne ou à proximité (dans les Pays de la Loire et dans une moindre mesure en Basse-Normandie).

[26] 11 individus (15,3%) exercent leur emploi dans la région des Pays de la Loire. 2 répondants (2,8%) travaillent en Basse-Normandie

D. Appréciation de l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS

Ces diplômés sont globalement plutôt satisfaits de l'emploi exercé au moment de l'enquête.

Ils sont satisfaits de l'autonomie qu'ils possèdent dans leur travail et de la localisation de cet emploi. En revanche le taux de satisfaction chute à 63% lorsqu'il est question du salaire.

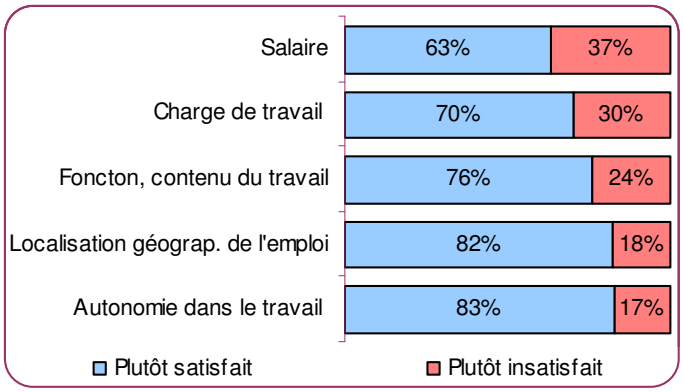

Quelques points à retenir ...

89,3% de ces diplômés exercent un emploi 30 mois après l'obtention du DESS.
62% occupent toujours leur premier emploi depuis l'obtention du DESS.

Les diplômés issus de la formation continue bénéficient de meilleures conditions d'insertion que leurs homologues issus de la formation initiale. Le seul item où ils sont moins « performants » est la durée du temps de travail. En effet, 26% d'entre eux travaillent à temps partiel. La proportion plus élevée de femmes parmi les diplômés issus de formation continue et l'existence de contraintes familiales plus importantes peuvent notamment expliquer cet écart important.

La difficile conciliation entre vie familiale et carrière professionnelle peut également être une des raisons de leur mobilité géographique moins importante. En effet, près de 6 diplômés sur 10 travaillent en Bretagne (seulement 36,9% pour leurs camarades issus de la formation continue).

Conditions d'emploi selon le régime d'inscription en DESS

Part des emplois « stables » :

Formation continue	Formation initiale
91%	*81%*

Part des emplois à temps complet :

Formation continue	Formation initiale
74%	*91%*

Part des emplois de CSP « Cadres supérieurs, professions libérales » :

Formation continue	Formation initiale
88%	*77,5%*

Part des emplois ayant un salaire au moins égal à 1500€ :

Formation continue	Formation initiale
87%	*77%*

Part des emplois localisés en Bretagne :

Formation continue	Formation initiale
59,7%	*36,9%*

Conclusion

1391 diplômés de 3 promotions de DESS (1997-1998, 1998-1999, 1999-2000) ont été interrogés 30 mois après l'obtention du diplôme. **779** d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **56%**.

La population est composée de 53% de femmes.
89% étaient inscrits en formation initiale. Leur âge médian était de 24 ans au moment de l'inscription en DESS.
11% ont suivi le DESS au titre de la formation continue. Leur âge médian était de 36 ans au moment de l'inscription en DESS.

11% ont poursuivi des études après le DESS.

Quel que soit le régime d'inscription en DESS (formation initiale ou formation continue), les diplômés bénéficient de conditions d'emplois très satisfaisantes 30 mois après leur sortie de DESS.

On observe cependant des disparités selon les variables suivantes : variable « Sexe », « Domaines professionnels et « Série du baccalauréat » :

- Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la CSP et du salaire. Ainsi pour le public issu de la formation initiale, 86,5% des hommes perçoivent un salaire égal ou supérieur à 1500€ contre 59,5% des femmes.
- Les diplômés des trois domaines suivants bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes : « Mathématiques – Statistiques », « Informatique » et « Electronique ». Leur taux d'emploi cadre notamment dépasse les 86%.
- Les conditions d'insertion professionnelle varient selon le type de baccalauréat. Ainsi, ce sont les titulaires d'un Baccalauréat scientifique qui bénéficient des meilleures conditions d'insertion. Viennent ensuite les titulaires d'un Baccalauréat technologique, qui, s'ils ne représentent que 10% des diplômés issus de la formation initiale, ont une insertion professionnelle très favorable.

Si les conditions d'insertion sont restées stables entre les 3 promotions, on constate une hausse du taux de chômage à 30 mois pour la promotion 2000 (8,2% contre seulement 3,2% pour la promotion 1999).
Ce phénomène, étroitement lié au ralentissement de l'activité économique, sera à étudier lors de la prochaine enquête sur les DESS promotion 2003-2004.

GLOSSAIRE

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue : elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle afin de s'adapter à l'évolution des techniques et ainsi favoriser leur adaptation au monde du travail.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Premier emploi : il s'agit du premier emploi post-DESS. Les indications concernant le premier emploi concerne uniquement les répondants exerçant au moins leur 2ème emploi au moment de l'enquête.

Emploi actuel : il s'agit de l'emploi exercé au moment de l'enquête, soit 2 ans et demi après l'obtention du DESS.

CSP : Catégorie Socio Professionnelle.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois « indépendants ».

Emploi « précaire » : sont considérés comme emplois « précaires » les emplois en « CDD », « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous.

« Domaine professionnel » ou « Secteur professionnel » : il s'agit de regroupement de DESS réalisés afin de faciliter la lisibilité de l'analyse.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 7

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES REPONDANTS 9

I. Profil des répondants 10

A. Variable « sexe » 10

B. Age au moment de l'inscription en DESS 10

II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du DESS 11

A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalent 11

1. Série du Bac 11
2. Age au bac 11
3. Département d'obtention du Bac 11

B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en DESS 12

C. La formation de DESS 12

1. Répartition des répondants selon l'établissement de formation 12
2. Régime d'inscription en DESS 12
3. Répartition des diplômés par domaines professionnels 13
4. Regards sur la formation de DESS 14

D. Durée des études universitaires DESS inclus 14

E. Interruption d'études 14

CHAPITRE 2 : LE DEVENIR DES DIPLOMES 15

I. Situation 6 mois après l'obtention du DESS 16

II. Situation 18 mois après l'obtention du DESS 17

III. Situation 30 mois après l'obtention du DESS 17

CHAPITRE 3 : LES POURSUITES D'ETUDES APRES LE DESS 20

CHAPITRE 4 : LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES EN EMPLOI 25

I. Situation professionnelle des diplômés issus de la formation initiale 26

A. Modalités d'insertion professionnelle 27

1. Temps de latence du premier emploi 27
2. Modalités d'accès à l'emploi 27

B. Caractéristiques de l'emploi 28

1. Nature du contrat de travail 28
2. Durée du temps de travail 30
3. Catégories socioprofessionnelles (CSP) 30
4. Salaire net mensuel 32

C. Lieu d'exercice de l'emploi 35

1. Structure de l'employeur 35
2. Localisation de l'emploi 36

D. Appréciation du dernier emploi occupé 36

II. Situation professionnelle des diplômés issus de la formation continue 39

A. Modalités d'insertion professionnelle 39

1. Temps de latence du premier emploi 39
2. Modalités d'accès à l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS 40

B. Caractéristiques de l'emploi 40

1. Nature du contrat de travail 40
2. Durée du temps de travail 41
3. Catégories socioprofessionnelles (CSP) 41
4. Salaire net mensuel 42

C. Lieu d'exercice de l'emploi 43

1. Structure de l'employeur 43
2. Localisation de l'emploi 43

D. Appréciation de l'emploi occupé 2 ans et demi après l'obtention du DESS 44

CONCLUSION 47

GLOSSAIRE 49

TABLE DES MATIERES 51

ANNEXE 1 : Répartition des DESS par secteur et par université 53

FICHES PAR DOMAINES PROFESSIONNELS 55

ANNEXE 1 : Répartition des DESS par secteur et par université

« Psychologie clinique » (N = 123)

- Psychologie clinique (N = 109)
- Cliniques criminologiques (N = 14)

« Emploi – Formation – Insertion » (N = 102)

- Politiques d'emploi (N = 36)
- SIFA (N = 29)
- EIP Evaluation et intervention psychologique (N = 37)

« Urbanisme – Aménagement – Environnement » (N = 74)

- Maîtrise d'ouvrage (N = 27)
- Aménagement et collectivités locales (N = 47)

« Informatique » (N = 139)

- Informatique pour l'automatisation (N = 34)
- CCI Compétences complémentaires en informatique (N = 54)
- Informatique et ses applications (N = 51)

« Chimie » (N = 58)

- OPEX Optimisation des Protocoles Expérimentaux (N = 35)
- Méthodes spectroscopiques d'analyse et caractérisations physico-chimiques (N = 11)
- Analyse et valorisation des produits naturels (N = 12)

« Langues » (N = 45)

- Langues et techniques (N = 45)

« Electronique » (N = 83)

- Composants électroniques (N = 34)
- Système électronique optronique (N = 6)
- Electronique (N = 43)

« Gestion de la production » (N = 4)

- Gestion et pilotage de la production (N = 4)

« Droit » (N = 30)

- Droit des activités maritimes (N = 18)
- Droit des affaires (N = 12)

« Administration et gestion des entreprises » (N = 36)

- CAAE (N = 17)
- Gestion des PME (N = 19)

« Mathématiques – Statistiques » (N = 85)

- Mathématiques appliquées (N = 42)
- Statistiques pour l'entreprise (N = 43)

Légende

Rennes 1	UBO (Brest)
Rennes 2	UBS (Vannes-Lorient)

Fiches par domaines professionnels

Secteur professionnel « Mathématiques-Statistiques »

DESS « Mathématiques appliquées »

42 diplômés interrogés : **22** **20**

Etudes après le DESS

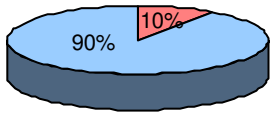

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

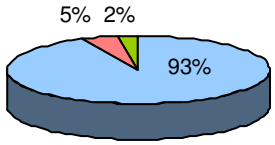

- Emploi
- Formation
- Chômage

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

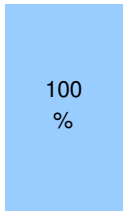

- Emplois "stables"

CSP

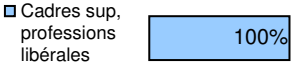

Principaux emplois occupés
Biostatisticien
Ingénieur d'études
Chargée d'études statistiques
Chargée d'études actuarielles

DESS « Statistiques pour l'entreprise »

43 diplômés interrogés : **27** **16**

Etudes après le DESS

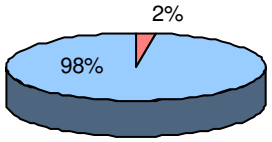

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

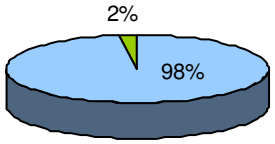

- Emploi
- Chômage

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

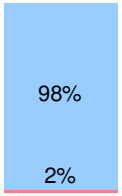

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

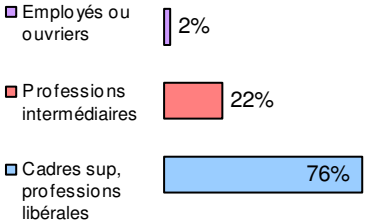

Principaux emplois occupés
Chargé d'études statistiques
Consultant en informatique décisionnelle
Chargé d'études marketing
Ingénieur informaticien
Chargée d'études actuarielles

Secteur professionnel « Emploi »

DESS « Politiques d'emploi »

36 diplômés interrogés : **30** **6**

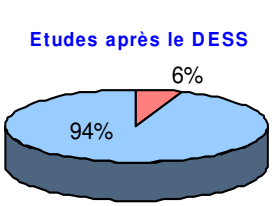

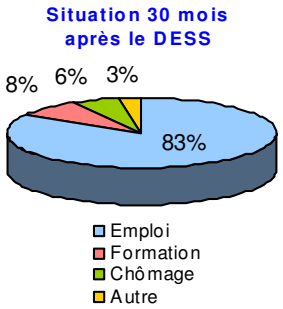

Caractéristiques de l'emploi

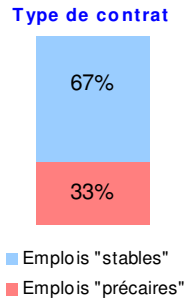

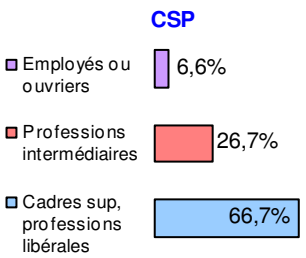

Principaux emplois occupés

- Assistante en ressources humaines
- Conseillère emploi à l'ANPE
- Responsable de formation
- Consultant en organisation
- Chargée de mission Orientation professionnelle

DESS « Evaluation et intervention psychologique »

37 diplômés interrogés : **28** **9**

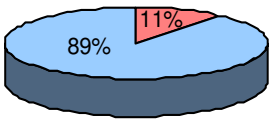

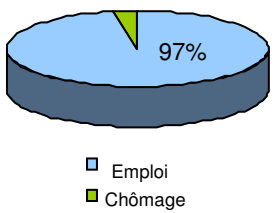

Caractéristiques de l'emploi

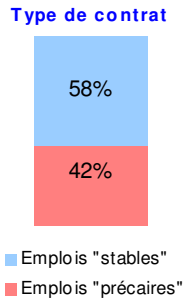

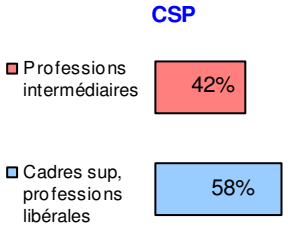

Principaux emplois occupés

- Psychologue du travail
- Chargée de recrutement
- Conseiller en insertion professionnelle
- Consultant en Ressources humaines
- Responsable de formation

DESS « SIFA »

29 diplômés interrogés : **14** **15**

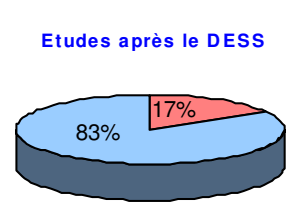

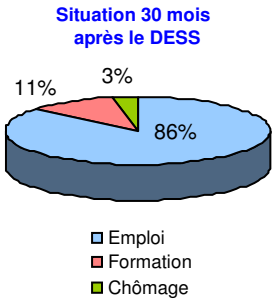

Caractéristiques de l'emploi

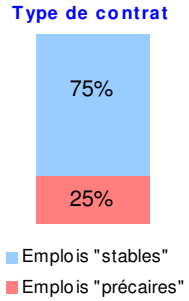

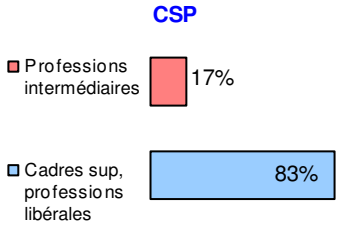

Principaux emplois occupés

- Consultant en formation
- Responsable formation
- Chargée d'insertion

Secteur professionnel « Langues »

DESS
« Langues et techniques »

45 diplômés interrogés : **40** **5**

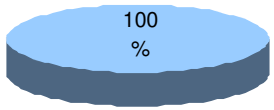

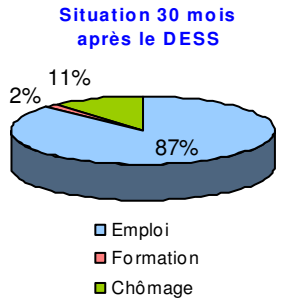

Caractéristiques de l'emploi

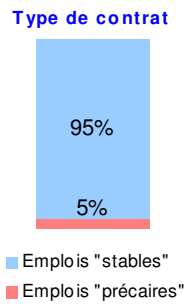

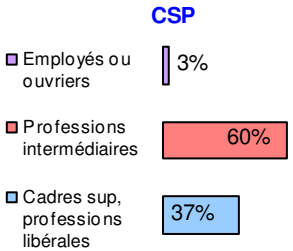

Principaux emplois occupés
Traducteur
Traductrice chef de projets
Chef de projets
Responsable de la gestion des traductions

Secteur professionnel « Informatique »

DESS « Informatique pour l'automatisation »

34 diplômés interrogés : **7** **27**

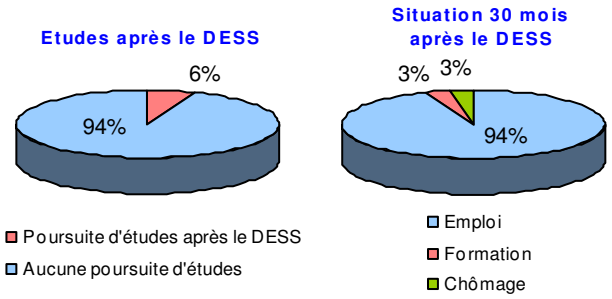

Caractéristiques de l'emploi

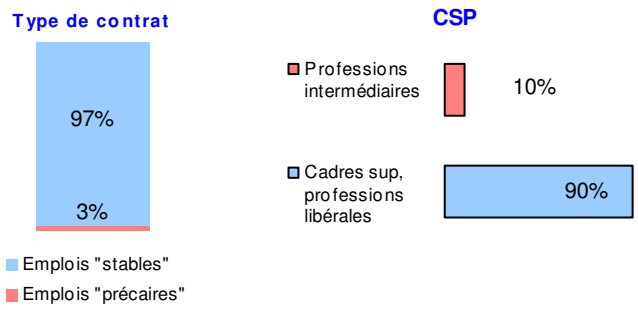

Principaux emplois occupés
Ingénieur recherche et développement
Ingénieur d'étude informatique
Ingénieur développement logiciels

DESS « Compétences complémentaire en informatique »

54 diplômés interrogés : **17** **37**

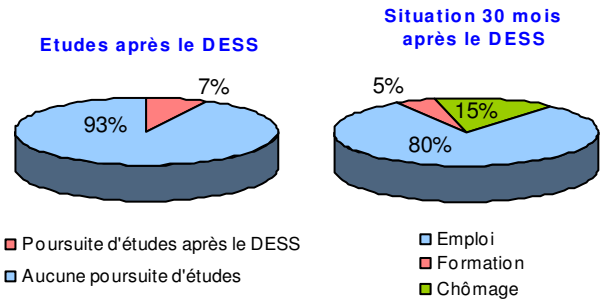

Caractéristiques de l'emploi

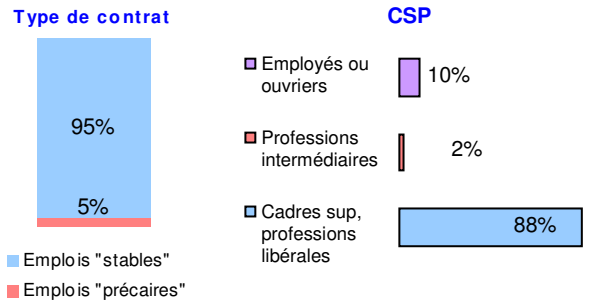

Principaux emplois occupés
Ingénieur d'études en informatique
Ingénieur développement
Infographiste 3D
Analyste chef de projet
Analyste programmeur

DESS « Informatique et ses applications »

51 diplômés interrogés : **6** **45**

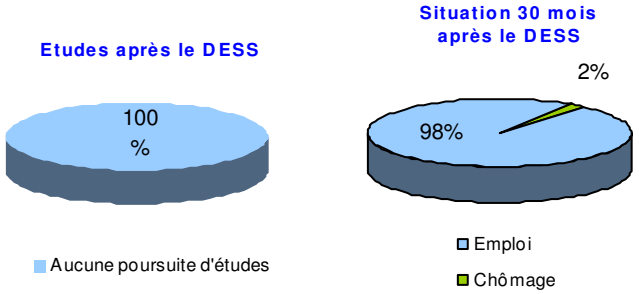

Caractéristiques de l'emploi

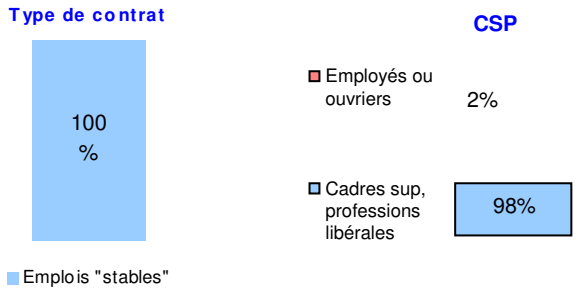

Principaux emplois occupés
Ingénieur d'études en informatique
Ingénieur recherche et développement
Ingénieur développement logiciels
Administrateur système et réseaux
Ingénieur système et réseaux

Secteur professionnel « Gestion de la production »

DESS
« Gestion et pilotage de la production »

4 diplômés interrogés : **4**

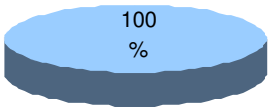

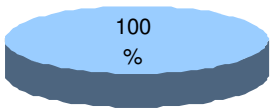

Caractéristiques de l'emploi

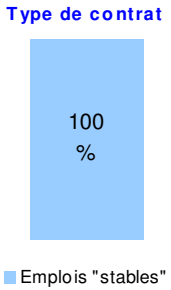

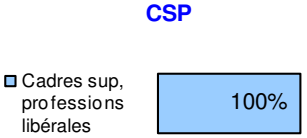

Principaux emplois occupés
Cadre de production
Chef d'une usine de production
Ingénieur chargé d'affaires
Ingénieur commercial

Secteur professionnel « Electronique »

DESS « Composants électroniques »

34 diplômés interrogés : **4** **30**

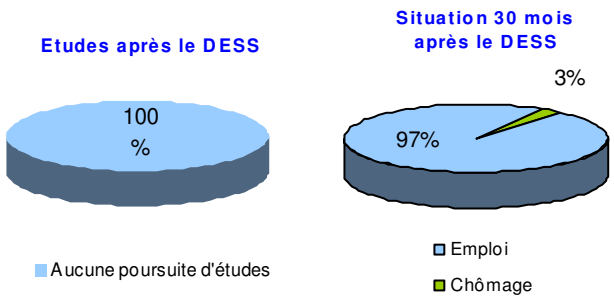

Caractéristiques de l'emploi

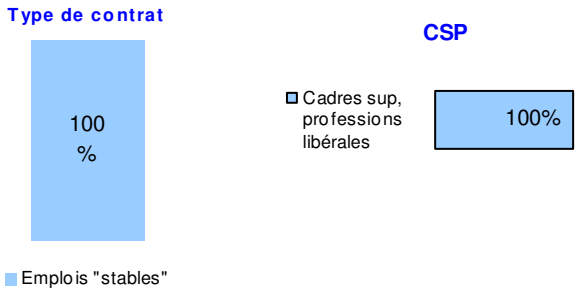

Principaux emplois occupés

- Ingénieur d'études
- Ingénieur développement
- Ingénieur qualité
- Coordinateur évaluation produits
- Ingénieur concepteur microélectronique

DESS « Electronique »

43 diplômés interrogés : **4** **39**

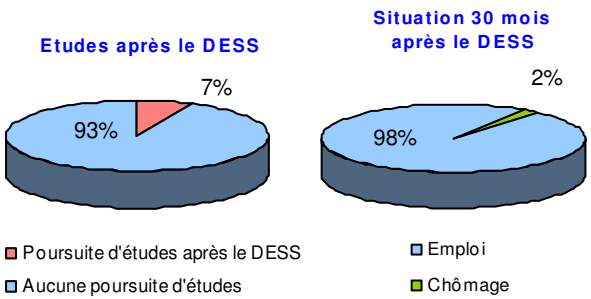

Caractéristiques de l'emploi

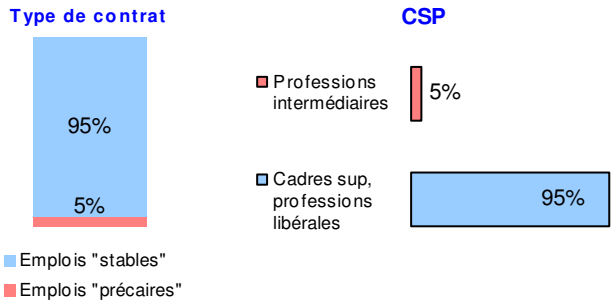

Principaux emplois occupés

- Ingénieur développement en informatique
- Ingénieur d'études dans une SSII
- Ingénieur consultant en électronique
- Ingénieur informatique Télécoms

DESS « Système électronique optronique »

6 diplômés interrogés : **1** **5**

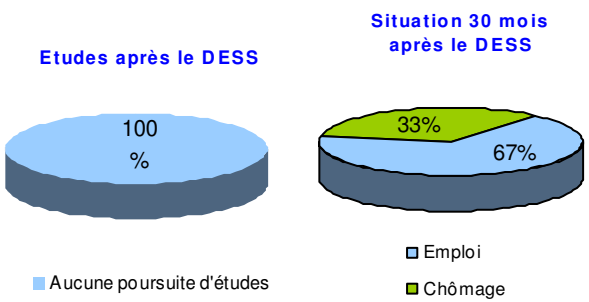

Caractéristiques de l'emploi

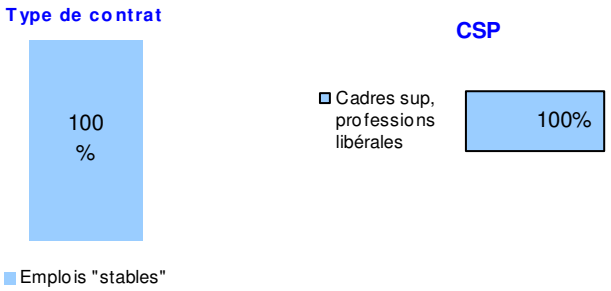

Principaux emplois occupés

- Ingénieur études
- Professeur en lycée professionnel
- Ingénieur concepteur
- Ingénieur radio GSM et UMTS

Secteur professionnel « Chimie »

DESS « Optimisation des Protocoles Expérimentaux (OPEX) »

35 diplômés interrogés : **17** **18**

Etudes après le DESS

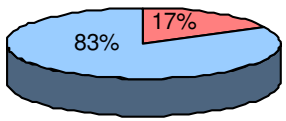

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

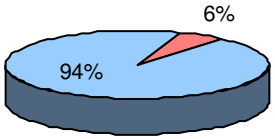

- Emploi
- Formation

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

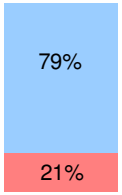

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

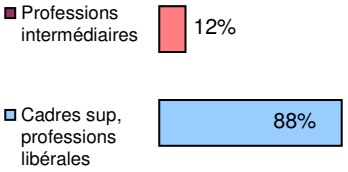

Principaux emplois occupés

- Ingénieur d'études en informatique
- Ingénieur d'études statistiques
- Ingénieur qualité

DESS « Analyse et valorisation des produits naturels »

12 diplômés interrogés : **3** **9**

Etudes après le DESS

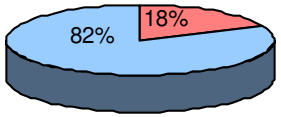

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

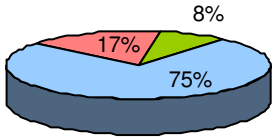

- Emploi
- Formation
- Chômage

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

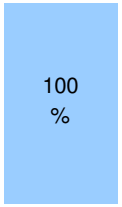

- Emplois "stables"

CSP

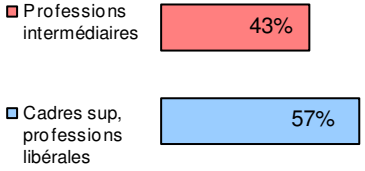

Principaux emplois occupés

- Analyste programmeur
- Ingénieur d'études en informatique
- Responsable hygiène
- Responsable recherche et développement

DESS « Méthodes spectroscopiques d'analyse et caractérisations physico-chimiques »

11 diplômés interrogés : **4** **7**

Etudes après le DESS

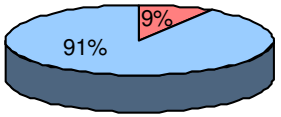

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

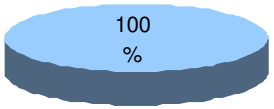

- Emploi

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

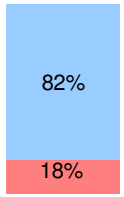

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

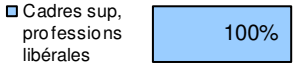

Principaux emplois occupés

- Ingénieur d'études en informatique
- Ingénieur de recherche
- Ingénieur chimiste
- Responsable qualité

Secteur professionnel « Psychologie clinique »

DESS « Psychologie clinique »

109 diplômés interrogés : **94** **15**

Etudes après le DESS

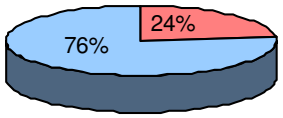

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

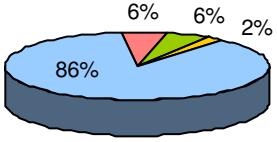

- Emploi
- Formation
- Chômage
- Autre

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

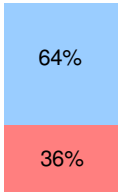

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

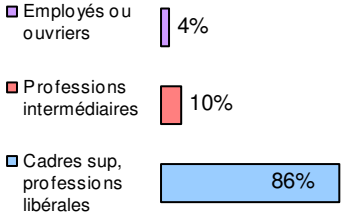

Principaux emplois occupés

- Psychologue clinicien
- Psychanalyste en libéral
- Educateur spécialisé
- Conseillère conjugale en libéral
- Conseillère emploi insertion

DESS « Cliniques criminologiques »

14 diplômés interrogés : **12** **2**

Etudes après le DESS

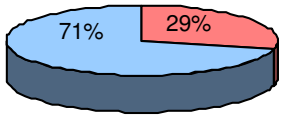

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

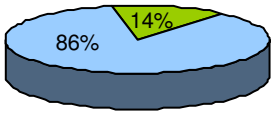

- Emploi
- Chômage

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

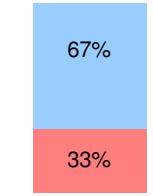

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

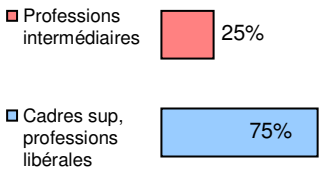

Principaux emplois occupés

- Conseillère d'orientation psychologue
- Psychologue dans une association
- Psychologue Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Psychologue Ecole de Police
- Directeur d'établissement éducatif spécialisé

Secteur professionnel « Urbanisme-Aménagement-Environnement »

DESS « Maîtrise d'ouvrage »

27 diplômés interrogés : **11** **16**

Etudes après le DESS

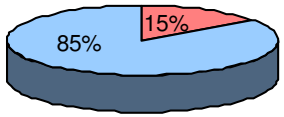

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

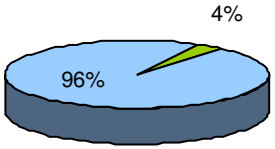

- Emploi
- Chômage

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

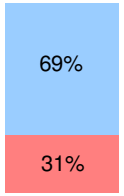

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

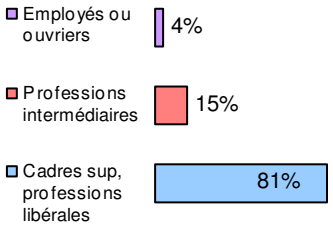

Principaux emplois occupés

- Chargé de mission en développement local
- Chargée de mission environnement
- Chargé de mission aménagement et habitat
- Coordinatrice emploi formation
- Animatrice d'un syndicat de communes
- Responsable du service urbanisme et voirie

DESS « Aménagement et collectivités locales »

47 diplômés interrogés : **33** **14**

Etudes après le DESS

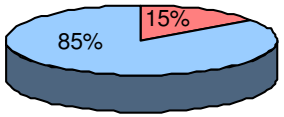

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

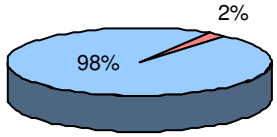

- Emploi
- Formation

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

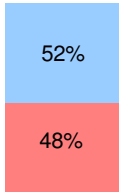

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

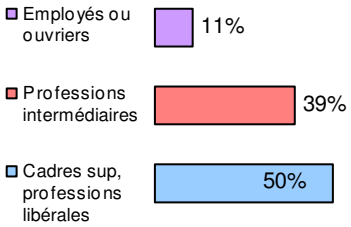

Principaux emplois occupés

- Chargé de mission en développement local
- Chargée de mission environnement
- Chargé de missions aménagement et habitat
- Coordinatrice emploi formation
- Animatrice d'un syndicat de communes

Secteur professionnel « Administration et gestion des entreprises »

DESS « Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (CAAE) »

17 diplômés interrogés : **12** **5**

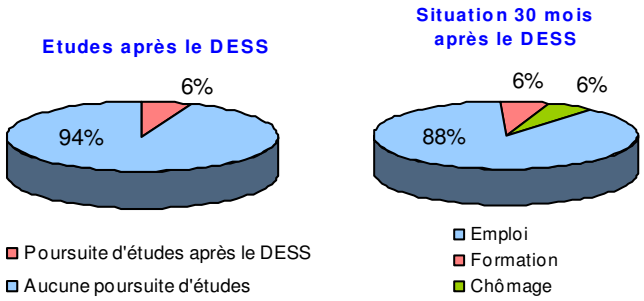

Caractéristiques de l'emploi

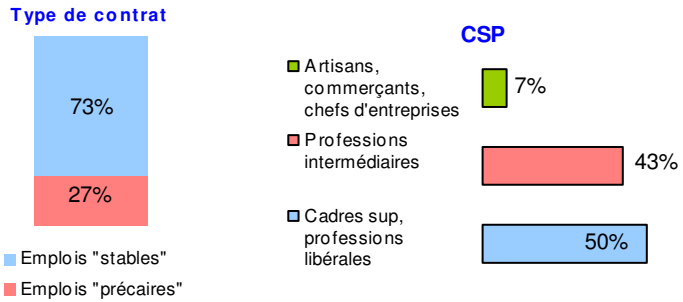

Principaux emplois occupés
Directeur d'une association de Conseil aux entreprises
Négociatrice dans l'immobilier
Responsable des ressources humaines
Chargée de mission en chambre consulaire
Ingénieur en gestion de production

DESS « Gestion des PME »

19 diplômés interrogés : **9** **10**

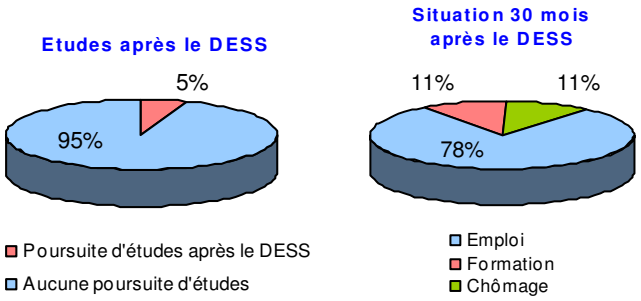

Caractéristiques de l'emploi

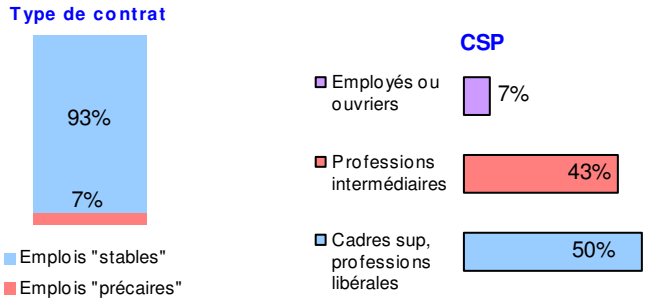

Principaux emplois occupés
Assistante commerciale export
Chargé de clientèle dans une banque
Chef de produit
Courtier

Secteur professionnel « Droit »

DESS « Droit des activités maritimes »

18 diplômés interrogés : **10** **8**

Etudes après le DESS

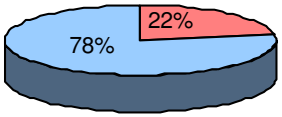

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

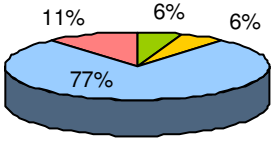

- Emploi
- Formation
- Chômage
- Autre

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

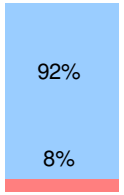

- Emplois "stables"
- Emplois "précaires"

CSP

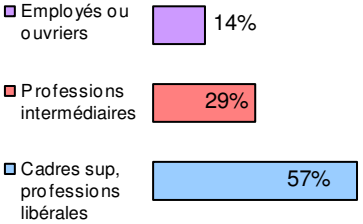

Principaux emplois occupés

- Coordinateur contrats pétroliers
- Juriste contentieux
- Rédactrice juridique en assurance
- Assistante commerciale dans le secteur bancaire
- Responsable contentieux

DESS « Droit des affaires »

12 diplômés interrogés : **6** **6**

Etudes après le DESS

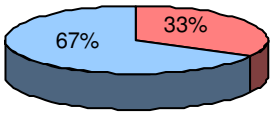

- Poursuite d'études après le DESS
- Aucune poursuite d'études

Situation 30 mois après le DESS

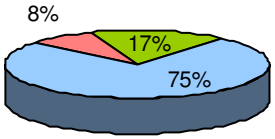

- Emploi
- Formation
- Chômage

Caractéristiques de l'emploi

Type de contrat

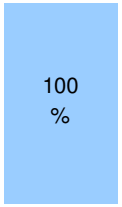

- Emplois "stables"

CSP

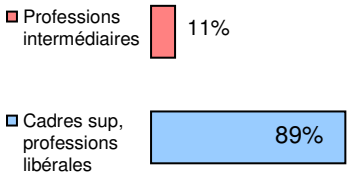

Principaux emplois occupés

- Infographiste
- Graphiste
- Graphiste, maquettiste
- Graphiste, Maquettiste, Webmaster
- Technicien supérieur territoriale (webmaster, graphiste)

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB)
Université Rennes 2 – Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24307
35043 RENNES CEDEX

Etude réalisée par Amélie **GICQUEL**
Avec la collaboration de Sylvie **DAGORNE**

– Publiée en **2006 –**